

**Conseil municipal | Séance du 30 juin 2022**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2022-06-30-55 | Rapport annuel 2021 de la Commission communale pour l'accessibilité  
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 23

Date de convocation : 24 juin 2022

L'An deux mille vingt-deux, le 30 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Monsieur Brahim Charafi.

**Etaient excusés avec pouvoir :**

Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Catherine Olivier donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Grégory Leconte donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Mathieu Vilela, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue, Monsieur Serge Gouet donne pouvoir à Madame Léa Pawelski.

**Etaient excusés :**

Madame Sarah Tessier, Madame Noura Hamiche.

**Secrétaire de séance :**

Madame Juliette Biville

Le Conseil municipal,

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2143-3, modifié par la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019, précisant la composition et les missions de la commission communale pour l'accessibilité,
- La loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
- La délibération n°53 du Conseil municipal du 26 juin 2008 instituant la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées,

**Considérant :**

- Qu'en 2021, la commission communale pour l'accessibilité s'est réunie une fois, le 6 janvier 2022.
- Que le 28 janvier 2022, la commission a pu faire un état de l'ensemble des avancées réalisées en 2021, permettant d'améliorer l'accessibilité et l'intégration des personnes en situation de handicap. Elle a notamment recensé :
  - La liste des interventions et travaux effectués sur la voirie ayant contribué à améliorer l'accessibilité de la voirie et le stationnement des personnes handicapées,
  - L'état d'accessibilité du réseau de transport en commun sur le territoire, et l'utilisation de l'offre de transport adapté proposée sur le territoire,
  - L'état de mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé concernant les ERP municipaux,
  - La progression des démarches de mise en accessibilité des établissements recevant du public situés sur le territoire communal (commerces, cabinets médicaux...),
  - L'évolution de l'offre de logements accessibles sur le territoire communal,
  - Les conditions de scolarisation des enfants en situation de handicap et de leur intégration dans les accueils de loisirs de la commune,
  - Les actions proposées par les services municipaux et les associations pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans les activités sportives et dans les équipements culturels,
  - Les actions de formation des agents municipaux engagées par la Ville sur l'accueil des personnes en situation de handicap.

**Prend acte** du rapport annuel 2021 établi par la commission communale pour l'accessibilité.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse  
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 02/07/2022

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20220630-lmc125500-DE-1-1

Affiché ou notifié le 4 juillet 2022



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

## **Rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité**

**Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray  
Année 2021**

**Janvier 2022**

# Sommaire

1. Données générales .....	3
1.1. Informations concernant la commune .....	3
1.2. Informations statistiques concernant les personnes en situation de handicap sur la commune .....	3
1.3. Informations générales concernant la Commission communale pour l'accessibilité .....	4
2. Voirie et espaces publics .....	5
3. Services de transports collectifs et intermodalité .....	6
3.1. Réseau de transports en commun (bus/métro) .....	6
3.2. Accessibilité du réseau de transport ferroviaire .....	7
3.3. Utilisation des transports adaptés.....	8
4. Cadre bâti – Établissements Recevant du Public (ERP) .....	11
4.1. Rappel des obligations réglementaires .....	11
4.2. Suivi de la mise en accessibilité des ERP municipaux .....	12
4.3. Etat des lieux de l'accessibilité des ERP sur le territoire communal.....	15
5. Cadre bâti – Recensement des logements accessibles .....	16
5.1. Etat d'avancement du recensement des logements accessibles et adaptés/adaptables.....	16
5.2. Etat de l'occupation des logements recensés.....	17
5.3. Mise à jour du recensement.....	17
6. Autres activités de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.....	18
6.1. Informations sur le respect par la Ville de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés .....	18
6.2. Scolarisation des enfants en situation de handicap à Saint-Étienne-du-Rouvray et intégration dans les accueils de loisirs .....	19
6.3. Sport et handicap.....	22
6.4. Culture et handicap .....	25
6.5. Formation des agents municipaux sur l'accueil des personnes en situation de handicap .....	29
6.6. Subventions aux associations Handicap.....	29
Annexes.....	31

# **1. Données générales**

## **1.1. Informations concernant la commune**

Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray  
Place de la Libération  
CS 80458  
76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

La Ville, qui compte 28 750 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021 a marqué, depuis de nombreuses années, son implication dans l'intégration des personnes handicapées, volonté qui se traduit notamment aujourd'hui par :

- la nomination d'une adjointe au Maire chargée de l'Accessibilité et du Handicap,
- la mise en place d'une commission d'accessibilité à l'échelle de la commune,
- la signature d'une Charte Ville-Handicap, le 17 septembre 2002,
- l'obtention du label *Tourisme Handicap* pour la piscine municipale, ainsi que pour la bibliothèque et la salle de spectacle du centre socioculturel Georges Déziré,
- une politique d'intégration de personnes en situation de handicap dans un grand nombre d'activités municipales (activités sportives, culturelles, loisirs, etc.),
- la mise en place d'une semaine du Handicap tous les 2 ans depuis 2010.

Elle a chargé son Département Solidarité d'animer la mise en œuvre de la Charte Ville Handicap et de coordonner les travaux de la commission communale pour l'accessibilité.

## **1.2. Informations statistiques concernant les personnes en situation de handicap sur la commune**

L'annexe n°1 au présent rapport permet de mesurer l'activité de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour les personnes résidant sur le territoire.

Les chiffres suivants sont à prendre avec précautions car le paramétrage des requêtes statistiques a évolué au fil du temps. Ceci explique notamment la différence entre les données présentées dans le rapport 2020 et celles d'aujourd'hui.

On peut ainsi noter que **3 428 stéphanois avaient un droit ouvert auprès de la MDPH au 31/12/2021** (qu'il s'agisse de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), d'une reconnaissance de travailleur handicapé, d'une carte « mobilité inclusion », d'une prestation de compensation du handicap, etc.). Il y en avait 3 406 au 31 décembre 2020.

Parmi ces personnes qui ont un droit ouvert, on trouve 11,55 % d'enfants et jeunes (<20 ans) et 38,48 % de personnes âgées de 61 ans et plus.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, 984 stéphanois ont déposé un dossier auprès de la MDPH (il y en avait eu 893 sur l'ensemble de l'année 2020). Près de 68,66 % des demandes concernent des adultes et 31,34 % des enfants et jeunes de moins de 20 ans.

La MDPH a étudié les dossiers de 1 035 stéphanois. 958 d'entre eux se sont vus ouvrir un droit auprès de la MDPH en 2021 (soit 92,56 % des dossiers étudiés).

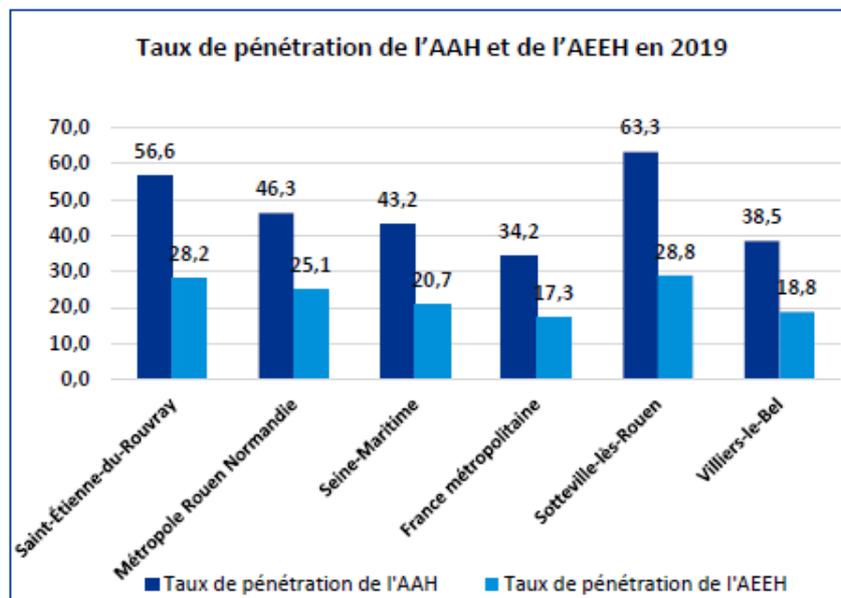
Il est à noter que, concernant les demandes reçues et les décisions, l'impact du confinement et d'un gros retard pris en 2019, rattrapé en 2020 par la MDPH, fait fluctuer les chiffres de manière peu ordinaire.

De plus, à la date d'extraction des données (06/01/2022), certaines demandes reçues fin décembre 2021 n'apparaissent pas encore dans les statistiques.

En 2021, le Centre Communal d'Action Sociale a conduit une Analyse des Besoins Sociaux en se faisant accompagner par le cabinet KPMG.

Dans son rapport, s'appuyant sur des données 2019 (où les chiffres étaient pourtant moins élevés), KPMG souligne que le taux de pénétration de l'Allocation Adulte Handicapée est nettement plus élevé à Saint-Etienne-du-Rouvray (56,6 ‰ habitants de 20 à 59 ans) que la moyenne départementale (43,2 ‰) ou nationale (38,5 ‰).

Le constat est le même pour le taux de pénétration de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) qui était de 28,2 ‰ jeunes de moins de 20 ans à Saint-Etienne-du-Rouvray, quand la moyenne départementale n'est que de 20,7 et la moyenne nationale de 17,3 ‰.



Il semble donc que la commune de Saint-Etienne-du-Rouvray soit particulièrement concernée par la question du handicap.

### **1.3. Informations générales concernant la Commission communale pour l'accessibilité**

L'article L.2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales impose la création, dans les communes de plus de 5000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité. La ville de Saint-Étienne-du-Rouvray a mis en place cette commission dans le cadre de son « Comité de Pilotage Ville Handicap » préexistant, par délibération du 26 juin 2008.

Ce même article L.2143-3 prévoit que cette commission soit composée notamment de représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap (notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique), d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville. Suite aux dernières élections municipales, la composition de la commission communale pour l'accessibilité a été redéfinie par arrêté municipal du 23 juin 2020.

Ainsi, à ce jour, la commission est composée comme suit :

- 2 représentants du Conseil Municipal (le Maire et la Maire adjointe chargée de l'accessibilité et du handicap);
- 6 représentants des différents services municipaux (direction générale, services techniques, urbanisme, solidarité, ressources humaines, sports)
- 5 représentants d'associations représentant les personnes handicapées :
  - Association Valentin Haüy (handicap sensoriel),
  - Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés 76 (APAJH76) - (handicap mental),
  - Sésame Autisme Normandie (handicap psychique),
  - L'association APF France Handicap (handicap physique),

- La Coordination des Associations de Personnes Handicapées de Haute-Normandie (tout type de handicap)
- Un représentant de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA) ;
- Un bailleur social implanté sur le territoire (le Foyer Stéphanois) ;
- Les représentants des 3 unions commerciales actives sur la commune ;
- Un représentant d'une association de locataires (Confédération Nationale du Logement).

Selon l'article L.2143-3, cette commission :

- « dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, et des transports (...) » ;
- « tient à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal ou intercommunal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées » ;
- « organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées ».

Ces éléments constituent la base du rapport annuel qu'elle doit établir et présenter au Conseil Municipal.

En 2021, la commission communale pour l'accessibilité s'est réunie une fois, le 6 janvier. Le 28 janvier 2022, elle établit son onzième rapport annuel à l'attention du Conseil Municipal.

Après approbation du Conseil Municipal, ce rapport sera transmis à Monsieur le Préfet, au Président du Conseil Départemental et au Président de la Métropole Rouen Normandie.

## **2. Voirie et espaces publics**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la compétence Voirie a été transférée à la Métropole Rouen Normandie.

Ainsi, la grande majorité des travaux de « voirie » et de signalisation lumineuse tricolore a été suivie et réalisée par les services de la Métropole.

Si, chaque fois que les services de la Métropole interviennent sur une voirie, les travaux sont effectués dans le respect des normes d'accessibilité en vigueur, la thématique « accessibilité » n'a pas constitué un critère pouvant motiver les travaux à réaliser (plutôt décidés en fonction de la dégradation des voiries ou des projets d'aménagements sur un quartier).

Aussi est-il impossible d'effectuer un suivi de réalisation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE), que la Ville avait établi en 2011, et qui identifiait 36 rues à traiter en priorité.

Si l'on ne peut pas chiffrer les sommes qui ont été consacrées aux travaux de mise en accessibilité de la voirie depuis 2016, et si cela ne permet pas de faire ressortir le pourcentage de réalisation du PAVE, on peut indiquer ici les travaux qui ont été effectués en 2021 et qui ont contribué à améliorer l'accessibilité.

### **Positionnement des passages piétons mis en conformité entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021**

- Allée du champ de courses
- Allée Gisèle Halimi
- Rue des Coquelicots (nord)
- Rue de la Mare Sansoure
- Rue du Docteur Cotoni (entre Oissel et le Boulevard Lénine)

Les travaux de marquage au sol des passages piétons sont réalisés par la Métropole.

Ces 5 mises en conformité s'ajoutent à celles qui avaient été réalisées les années précédentes. Au total, ce sont 76 passages piétons qui ont été mis en conformité sur les 6 dernières années :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	<b>TOTAL</b>
Nb passages piétons mis en conformité	8	11	14	26	12	5	<b>76</b>

Création d'un passage surélevé rue des Lys (accès colonnes enterrées).

Certaines mises en conformité sont déjà programmées pour 2022 :

- Rue des Jasmins
- Rue des Lilas
- Chemin de l'Allée

### **Nombre et positionnement des places de stationnement Personnes à Mobilité Réduite (PMR) créées** (annexe n°2).

Le nombre de places de stationnement aménagées pour les personnes à mobilité réduite (PMR) est en évolution permanente. Certaines places sont aménagées à la demande d'habitants, d'autres sont créées à l'occasion d'une construction ou réhabilitation d'un bâtiment. Certaines places sont parfois supprimées quand elles n'ont plus d'utilité.

Au 14 décembre 2021, on recensait 192 places de stationnement sur le territoire communal, mais l'inventaire reste encore à finaliser.

Ce recensement intègre 17 nouvelles places PMR aménagées en 2021 :

- Rue Alphonse Daudet
- Rue des Magnolias
- Rue Pierre Lugat
- Rue Géo Chavez
- Rue de l'Estérel
- Rue Eugène Cotton
- Rue Marcel Paul
- Rue Charles Nicolle
- Allée du champ de courses

Certains travaux sont déjà programmés pour 2022 :

- Rue du Vexin
- Rue des Ardennes
- Rue du Poitou
- Rue du Perche

## **3. Services de transports collectifs et intermodalité**

### **3.1. Réseau de transports en commun (bus/métro)**

L'autorité organisatrice des transports publics sur le territoire de la Ville est la Métropole Rouen Normandie.

Concernant les lignes de bus et métro traversant la commune, des travaux d'aménagement ont été réalisés en 2021 rendant accessibles les arrêts de bus :

- « Grimau » (rue J. Grimau – lignes 314 et 27)
- « Blériot » (rue de l'Orée du Rouvray – lignes 311, 314 et 42)
- « Gagarine » (avenue du Bic Auber – lignes 310, 311 et F3)
- « Capucines » (rue des Coquelicots – lignes 42 et 311)
- « Goubert » (avenue du Val l'Abbé – lignes 310, 311, 314, 27, F3)

Au total, sur les 111 arrêts répertoriés sur le territoire communal, les services de la Métropole ont recensé 54 arrêts accessibles au 31/12/2021, même si pour 5 d'entre eux la largeur minimale de circulation est très légèrement inférieure aux préconisations réglementaires (fixées à 1.40m).

La liste des arrêts accessibles est consultable en annexe n°3 au présent rapport.

A noter : la Métropole ne s'engage pas à rendre tous les arrêts du territoire accessibles. Dans son Ad'Ap, elle avait fixé une liste d'arrêts prioritaires qui seraient concernés, et un système de transport de substitution devait être mis en place pour les arrêts non accessibles.

La Loi Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a supprimé cette obligation de transport de substitution qui s'est révélé peu opérationnelle, mais elle va contraindre la Métropole à mettre en accessibilité quelques arrêts prioritaires complémentaires, malgré les contraintes techniques qui avaient été mises en avant.

## **3.2. Accessibilité du réseau de transport ferroviaire**

La ville de Saint-Etienne-du-Rouvray est traversée par une ligne de chemin de fer et dispose d'une halte ferroviaire sur la commune. Les stéphanois bénéficient aussi de la proximité de la gare d'Oissel. Les stéphanois sont donc intéressés à l'accessibilité du réseau de transport ferroviaire.

Or, la halte ferroviaire de Saint-Etienne-du-Rouvray et la gare d'Oissel ne disposent d'aucun aménagement spécifique permettant l'accès à tous les quais. De même, la halte de Saint-Etienne-du-Rouvray ne dispose pas de système de téléaffichage et de sonorisation.

Initialement, dans son schéma Régional d'Accessibilité des Gares 2016-2024, la Région n'avait pas retenu la gare d'Oissel dans les 50 gares devant faire l'objet de travaux de mise en accessibilité.

Face à la mobilisation de l'association « SOS Gares », des maires des communes concernées et du Député de la Seine-Maritime ainsi que de la Coordination Handicap Normandie, la Région et la SNCF ont finalement acté le lancement d'études et la réalisation d'un certain nombre de travaux visant à améliorer l'accessibilité de la gare d'Oissel et de la halte ferroviaire.

Ainsi, en mai 2019, la Direction Régionale SNCF Réseau a confirmé :

- qu'une étude allait être engagée pour la rénovation du bâtiment voyageur de la gare d'Oissel, ce qui entraînera la mise en accessibilité de ce bâtiment (portes automatiques coulissantes, bandes de guidage au sol, signalétique informative et directionnelle, guichets surbaissés, distributeurs automatiques abaissés, etc.) ;
- que des travaux étaient envisagés pour améliorer l'éclairage et la sécurité de la passerelle de la halte de Saint-Etienne-du-Rouvray fin 2019 ;
- qu'un système d'affichage lumineux devrait pouvoir être installé en 2021 sur Saint-Etienne-du-Rouvray.

Le 14 décembre 2020, le Conseil Régional a voté une délibération finalisant le montage financier pour les études et travaux de modernisation et de mise en accessibilité du domaine ferroviaire de la gare d'Oissel (hors accessibilité des quais et traversées de voies).

En 2021, une étude de faisabilité a donc été lancée concernant la rénovation et la mise en accessibilité de la gare d'Oissel, étude confiée à « Gares & Connexions ».

Suivront en 2022 des études préliminaires pour élaborer l'avant-projet et lancer les marchés, auxquelles l'association « SOS Gares » et la Ville d'Oissel ont demandé à être associées.

L'accessibilité des quais ne devraient intervenir qu'en 2026, en même temps que la SNCF fera des travaux de reprise des aiguillages.

Concernant Saint-Etienne-du-Rouvray, un déploiement d'affichage léger est prévu avant la fin de l'année 2022.

### **3.3. Utilisation des transports adaptés**

#### **3.3.1. Le Mobilo'bus**

Existant depuis 2006, ce service propre à la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray vise à permettre aux personnes à mobilité réduite (personnes âgées et/ou handicapées) d'effectuer des déplacements internes à Saint-Étienne-du-Rouvray,

- à l'aide d'un véhicule aménagé,
- en bénéficiant d'une prise en charge à leur domicile et d'un accompagnement à l'extérieur
- pour un prix modique de 2,65 € l'aller-retour (tarif au 1<sup>er</sup> septembre 2021).

En temps ordinaire, le Mobilo'bus fonctionne du lundi au vendredi sur la base d'un planning préétabli, le Mobilo'bus assure :

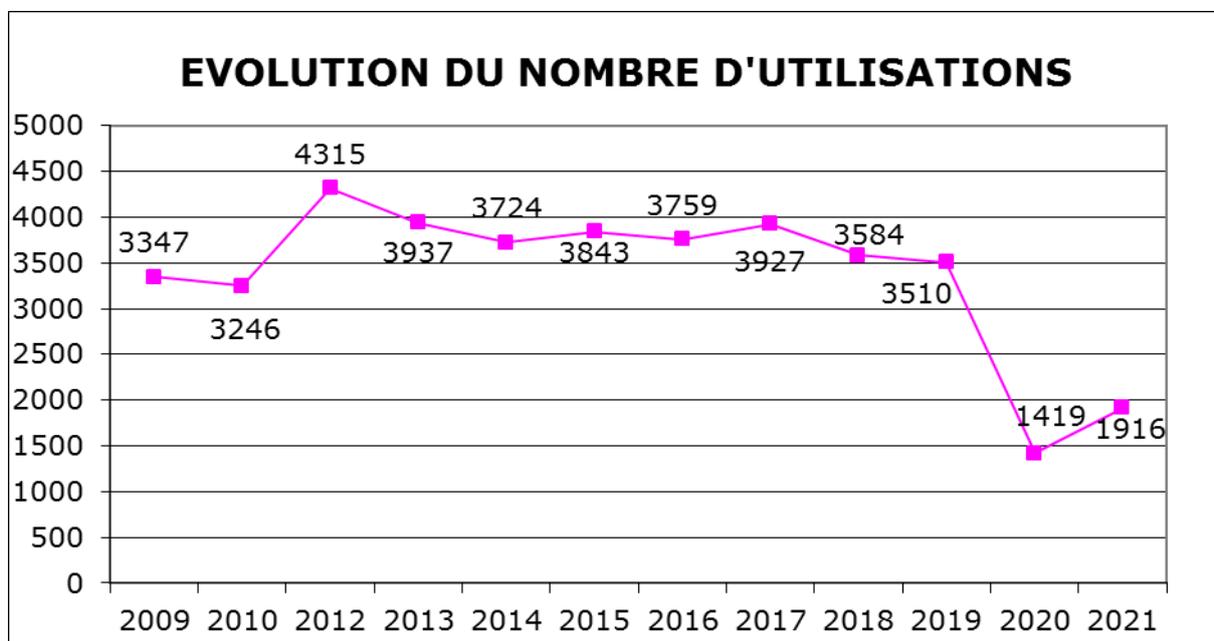
- des sorties quotidiennes vers les deux restaurants seniors,
- 6 sorties par semaine vers les grandes surfaces de la ville,
- d'autres sorties plus occasionnelles : cimetières, expositions, bibliothèques, etc.

Il s'agit pour l'essentiel de sorties collectives (7 passagers + le chauffeur accompagnateur), même si 2 ou 3 demi-journées par semaine sont réservées pour des sorties individuelles « à la demande ».

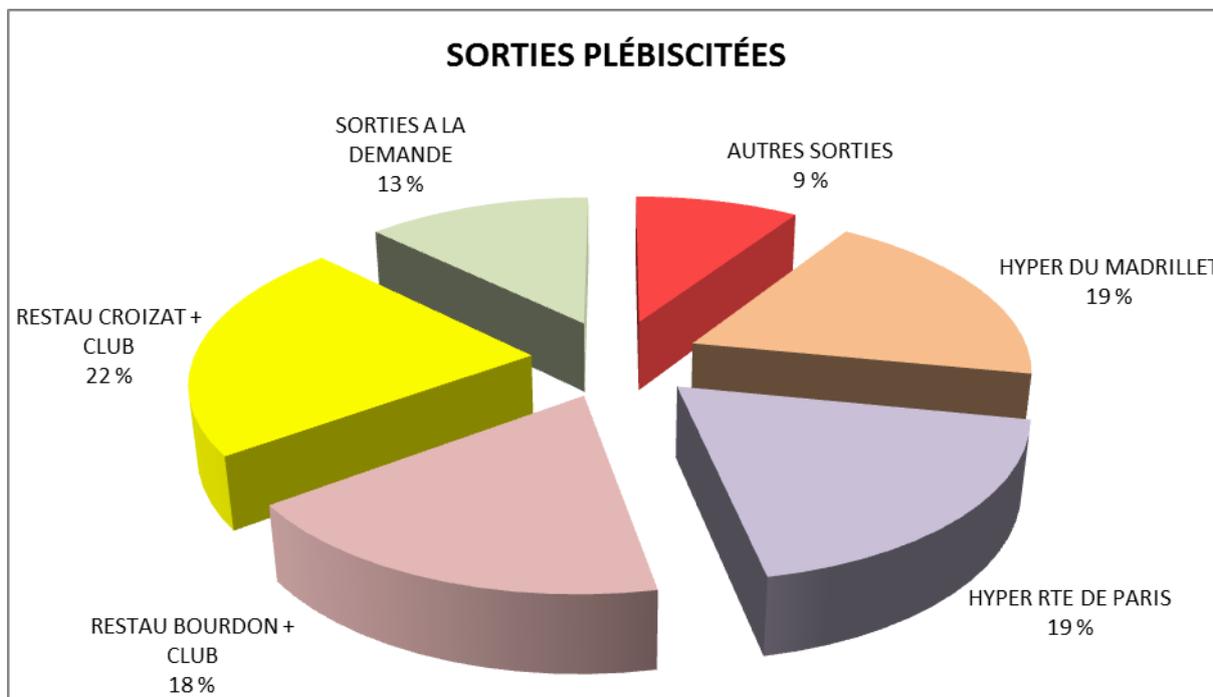
Au 31 décembre 2020, **1 419 utilisations du Mobilo'bus ont été comptabilisées concernant 99 usagers**. On constate une forte diminution de la fréquentation du Mobilo'bus depuis 2019, où l'on avait enregistré 3 510 utilisations. Cela s'explique par la situation de crise sanitaire traversée durant l'année 2020.

Sur la première partie de l'année 2021, le Mobilo'bus a encore fonctionné en mode dégradé (limitation du nombre de passagers acceptés en même temps dans le véhicule, sorties vers les restaurants seniors conditionnés à l'ouverture de ces restaurants...).

Ce n'est qu'au 1<sup>er</sup> septembre que le Mobilo'bus a retrouvé un fonctionnement et un planning de sorties presque normal. Au total, on comptabilise 1916 utilisations du Mobilo'bus en 2021.



En 2021, 780 sorties ont été proposées, soit une moyenne de 159 sorties mensuelles. Sur ces 780 sorties proposées, 696 ont été sollicitées (soit 65 %).



Les sorties vers les restaurants Seniors représentent 40 % des utilisations du Mobilo'bus alors que les sorties vers les grandes surfaces représentent 38 % des utilisations.

243 inscriptions ont été enregistrées sur les sorties dites « à la demande » (13%). Ces sorties individuelles permettent un accompagnement optimal pour des personnes nécessitant une assistance plus soutenue. D'autre part, elles permettent également des visites chez des amis et sont aussi utilisées pour des rendez-vous médicaux.

De plus, le Mobilo'bus emmène les seniors vers les animations proposées principalement par le service Vie sociale des seniors et parfois aussi vers les centres socio-culturels et la bibliothèque. Les cimetières du centre et du Madrillet sont également desservis.

A noter que, en 2021, la Ville a proposé quelques accompagnements spécifiques et gratuits en Mobilo'bus. Ainsi, en mars et avril 2021, le Mobilo'bus a emmené une quarantaine de seniors stéphanois vers le centre de vaccination COVID de Sotteville-lès-Rouen. Les 20 et 27 juin 2021, aux dates des élections régionales, le Mobilo'bus a également accompagné, sur demande, 3 usagers pour chacune de ces dates, afin qu'ils puissent voter. Enfin, en décembre, 3 seniors ont emprunté le Mobilo'bus pour venir récupérer leurs colis de Noël.

### **Rythme d'utilisation**

Avec 1916 utilisations pour 113 usagers, la moyenne est de 30 utilisations par an et par personne, soit un rythme moyen d'utilisation de près de 2,6 sorties mensuelles.

Sur les 113 utilisateurs, 45 personnes ont pris une seule fois le Mobilo'Bus en 2021. Ces utilisations très ponctuelles sont souvent à destination d'une manifestation organisée par le service Vie sociale des Seniors ou du centre de vaccination de Sotteville-lès-Rouen.

A l'inverse, 2 personnes ont utilisé le Mobilo'Bus plus de 100 fois cette année, soit plus de 10 fois par mois. Il s'agit de personnes qui fréquentent régulièrement les restaurants seniors et qui utilisent également le Mobilo'bus pour faire leurs courses.

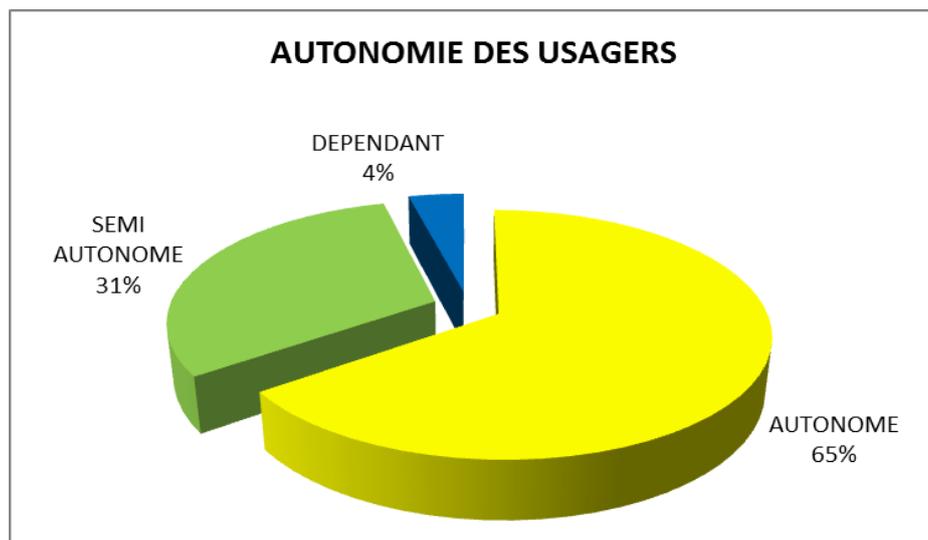
### **Profil des usagers**

- **Autonomie**

On distingue 3 « types » d'usagers :

- L'utilisateur autonome, qui ne nécessite quasiment aucune assistance de la part du chauffeur-accompagnateur. Il utilise le Mobilo'bus parce qu'il est trop éloigné des arrêts bus et/ou qu'il commence à avoir des difficultés à porter des charges lourdes. Cela représente 65 % des utilisateurs.

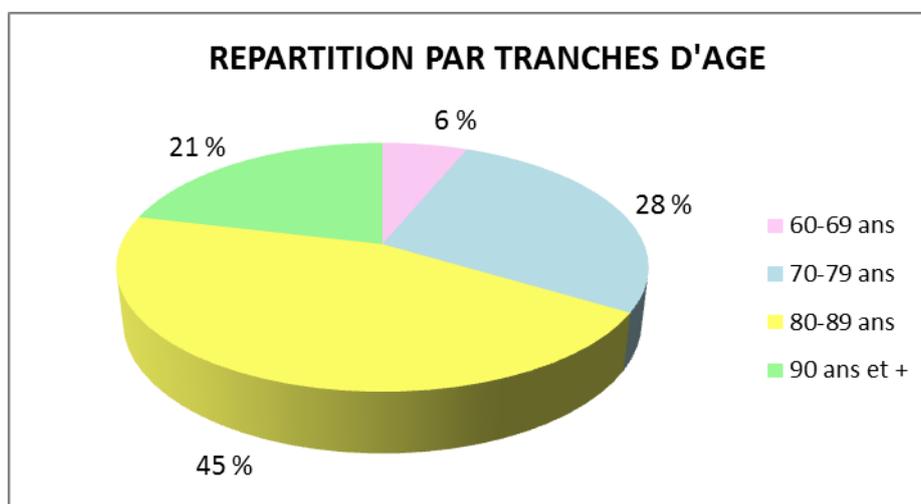
- 31% des usagers sont qualifiés de « semi-autonome » et nécessitent l'aide du chauffeur-accompagnateur au moins une fois au cours de la sortie.
- L'utilisateur non-autonome, qui exige un véritable accompagnement du chauffeur-accompagnateur et qui parfois se déplace en fauteuil roulant (4 % des utilisateurs).



Les personnes autonomes utilisent le Mobilo'Bus essentiellement pour se rendre dans les grandes surfaces. Le public dit semi-autonome est constitué pour une large part des usagers des restaurants pour les seniors et les plus dépendants sont en sortie à la demande.

- **Genre et âge**

Le public est composé de 23 hommes et 90 femmes dont l'âge moyen est 82 ans. 7 utilisateurs ont moins de 70 ans. La plus jeune utilisatrice est âgée de 65 ans et la doyenne est âgée de 99 ans.



S'il apparaît clairement que la tranche d'âge utilisant le plus ce service est celle des 80-89 ans, il faut également noter que 24 personnes sont âgées de 90 ans et plus.

### **3.3.2. Le TPMP de la Métropole « Handistuce »**

Contrairement au Mobilo'bus, Handistuce se présente uniquement comme un service de transport et ne comporte pas de service d'accompagnement. Dès lors, un usager peut être accepté avec un accompagnateur.

Pour accéder au TPMR, il faut :

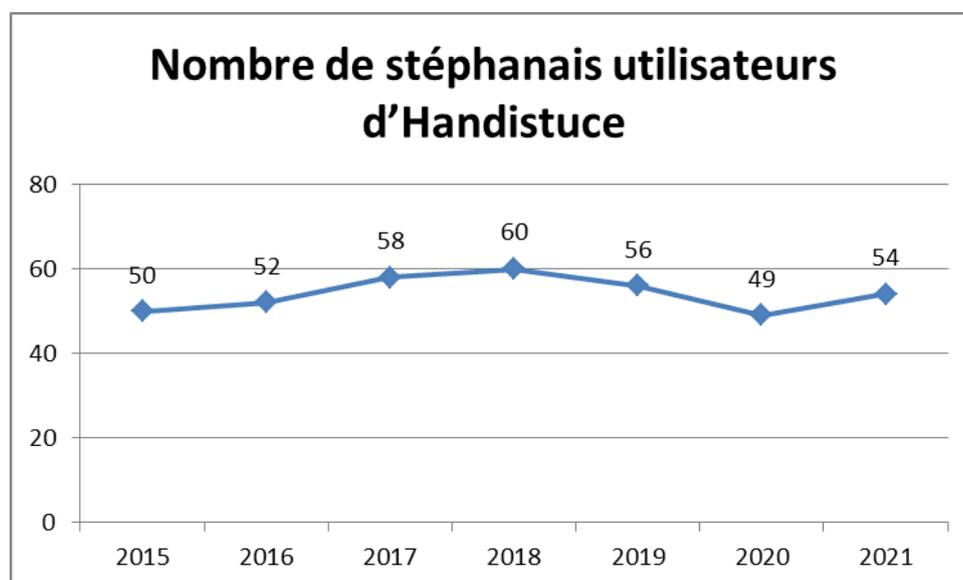
- être une personne handicapée habitant sur une des 71 communes de la Métropole ou être interne dans un établissement des 71 communes de la Métropole,
- compléter un dossier qui est examiné par une commission d'admission (environ tous les 2 mois). Ce dossier est composé des renseignements administratifs, d'une attestation médicale et d'un questionnaire rempli par le demandeur sur ses besoins en termes de mobilité.

Les déplacements acceptés sont d'ordre professionnel, privé et de loisirs. Les déplacements pour soins médicaux ne sont pas acceptés.

Sur 908 clients au 31 décembre 2021, **54 stéphanois** utilisent ce service de transport adapté pour des déplacements hors de la commune (12 via le minibus et 42 via le taxi).

17 de ces utilisateurs sont des usagers réguliers, notamment pour se rendre dans des Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) et centres d'activités de jour. Les 37 autres sont des usagers occasionnels.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Nombre d'utilisateurs d'Handistuce</b>	735	781	856	922	867	873	908
<b>Nombre de stéphanois utilisateurs d'Handistuce</b>	50	52	58	60	56	49	54
<i>Via le minibus</i>	15	15	18	21	22	17	12
<i>Via le taxi</i>	35	37	40	39	34	32	42
<b>Utilisateurs réguliers</b>	13	13	14	16	16	18	17
<b>Utilisateurs occasionnels</b>	37	39	44	44	40	31	37



## **4. Cadre bâti – Établissements Recevant du Public (ERP)**

### **4.1. Rappel des obligations réglementaires**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, conformément à la loi du 11 février 2005, tous les Établissements Recevant du Public (ERP) ont l'obligation de respecter les normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Les ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie ont la possibilité de n'être qu'en partie accessibles (si toutes les prestations y sont offertes) ou peuvent bénéficier d'une dérogation accordée par le Préfet après avis de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

L'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 prévoyait que les propriétaires d'ERP n'ayant pas respecté leurs obligations de mise en accessibilité au 31 décembre 2014 devaient déposer avant le 27 septembre 2015, auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et de la commission communale pour l'accessibilité, un projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) comportant un échéancier précis pour la mise en accessibilité et un engagement financier.

Ce dispositif est arrivé à son terme le 31 mars 2019. Dorénavant, les gestionnaires d'ERP doivent, pour répondre à leurs obligations de mise en accessibilité, déposer des demandes d'autorisation de travaux ou de permis de construire de mise en conformité sans délai.

Par ailleurs, suite à un arrêté du 19 avril 2017, les exploitants d'ERP sont dans l'obligation de mettre à disposition un registre public d'accessibilité, depuis le 22 octobre 2017. Ce registre se doit d'être consultable par le public sur place au principal point d'accueil de l'établissement, et éventuellement sous forme dématérialisée.

Il doit contenir :

- la liste des pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées (attestation d'accessibilité, calendrier de mise en accessibilité, dérogations accordées, etc.),
- les modalités de maintenance des équipements d'accessibilité tels que les ascenseurs,
- les actions de formation suivies par les personnels chargés de l'accueil des personnes en situation de handicap.

## **4.2. Suivi de la mise en accessibilité des ERP municipaux**

### **4.2.1. L'adoption d'un Agenda d'Accessibilité Programmé pour les ERP municipaux**

En mai 2015, l'inventaire du patrimoine immobilier communal faisait apparaître une liste de 22 ERP et Installations Ouvertes au Public (IOP) « accessibles » (pour lesquels des attestations d'accessibilité ont été adressées en Préfecture le 7 juillet 2015).

Pour le patrimoine communal non accessible (soit 37 ERP et 10 IOP), la Ville s'est fait accompagner pour la formalisation d'un Ad'Ap. Après présentation à la commission communale pour l'accessibilité, le Conseil Municipal a validé, le 30 juin 2016, le projet d'Ad'Ap prévoyant un étalement des travaux de mise en accessibilité sur 6 ans.

Cet Ad'Ap a été approuvé par arrêté préfectoral, le 15 septembre 2016, après avis favorable de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Cet Ad'Ap prévoyait que les travaux de mise en accessibilité débutent en 2017 et s'étalent jusqu'en 2021, l'année 2016 étant consacrée aux études. Ce sont, en tout, 481 obstacles qui devaient être levés sur l'ensemble du patrimoine communal stéphanois.

A l'issue de ces travaux, l'ensemble du patrimoine municipal devait être accessible, à l'exception de quelques bâtiments pour lesquels la Ville a sollicité une dérogation.

Ainsi, l'Ad'Ap de la Ville contient 11 demandes de dérogations dont 5 ont pour objet la non-installation d'ascenseurs dans certaines écoles, étant entendu que la Ville s'engage à rendre au moins une école par quartier complètement accessible à tout type de handicap.

3 ERP en 5<sup>ème</sup> catégorie ne seraient ainsi rendus que partiellement accessibles :

- L'école maternelle Victor Duruy : présence de 2 classes à l'étage qui ne seront pas rendues accessibles (tolérance réglementaire) ;
- L'école élémentaire Victor Duruy : seules 6 classes sur 8 seront rendues accessibles après création de rampes d'accès ;
- L'école élémentaire Jules Ferry : la maison des associations accueillie en son sein ne sera pas rendue accessible.

## **4.2.2. Suivi de la mise en œuvre de l'Ad'Ap**

Annexes n°4

La municipalité a pris le parti de commencer par une mise en accessibilité extérieure des bâtiments pour ensuite s'attaquer à l'accessibilité intérieure.

Les travaux sont envisagés par « campagne », à savoir : campagne de travaux de mise en accessibilité des sanitaires, campagne de travaux signalétique, etc.

Au-delà des 22 ERP et IOP qui avaient fait l'objet d'une attestation d'accessibilité en 2015, 17 ERP et IOP municipaux ont été rendus accessibles (travaux terminés) fin 2019 ou bénéficient d'une dérogation :

- Locaux administratifs accueillant le service Jeunesse (anciennement service économique)
- Bibliothèque Louis Aragon
- Foyer Restaurant Seniors G. Bourdon
- Ecole Primaire Pergaud
- Ecole Maternelle Ampère
- Ecole Maternelle Curie
- Ecole Maternelle Duruy
- Ecole Maternelle Macé
- Ecole Maternelle Robespierre
- Ecole Maternelle Pergaud
- Ecole Maternelle Rossif
- Ecole Maternelle Sémard
- Maison de la petite enfance Anne Franck
- Vestiaires Sopalín
- Gymnase Ampère
- Stade Célestin Dubois
- Cimetière du Madrillet.

En 2020, 5 autres sites ont fait l'objet de travaux de mise en accessibilité (hors ascenseurs) :

- Maison de l'Information sur l'Emploi et la Formation (MIEF)
- Ecole Élémentaire Jaurès
- Ecole Maternelle Kergomard
- Locaux administratifs accueillant le service « Propreté des locaux et Atsem » (anciennement service de l'Urbanisme), rendus accessibles, hors sas d'entrée
- Ecole Élémentaire Curie, rendue accessible, hors ascenseur et palier de manœuvre devant la porte extérieure.

Fin 2020, la Ville a donc rendu 20 bâtiments accessibles suite à l'adoption de l'Ad'Ap.

Enfin, des travaux complémentaires de mise en accessibilité ont été programmés sur l'année 2021 pour les bâtiments suivants. Cependant, la situation sanitaire et les conséquences sur le marché du bâtiment n'ont pas permis de réaliser la totalité des travaux souhaités.

<b>BÂTIMENTS</b>	<b>TRAVAUX PROGRAMMÉS</b>	<b>ETAT</b>
Locaux administratifs accueillant le service municipal « Propreté des locaux et ATSEM »	transformation du SAS et de la porte d'entrée	Réalisés
Centre de loisirs de La Houssière	création de sanitaires PMR	Réalisés
Ecole Élémentaire Ampère	création de sanitaires PMR (manqueront encore un ascenseur et une rampe)	Réalisés
Ecole Élémentaire Duruy	création de sanitaires PMR	Réalisés
Ecole Élémentaire Ferry	création de sanitaires PMR	Réalisés

Ecole Elémentaire Langevin	création de sanitaires PMR (manquera un ascenseur)	Réalisés
Ecole Elémentaire Macé	création de sanitaires PMR	Réalisés
Ecole Elémentaire Wallon	création de sanitaires PMR (manquera un ascenseur)	Réalisés
Ecole Maternelle Wallon	création de sanitaires PMR	Réalisés
Cosum	création de sanitaires PMR	Reportés en 2022
Tribune vestiaires	création de sanitaires PMR	Reportés en 2022
Tennis couvert/club house	création de sanitaires PMR	Reportés en 2022
Gymnase Curie	création de sanitaires PMR + sécurisation des escaliers	Reportés en 2022
Gymnase Macé	création de sanitaires PMR	Reportés en 2022
Gymnase Roulland	création de sanitaires PMR + vestiaires	Reportés en 2022
Gymnase Robespierre	création de sanitaires PMR	Reportés en 2022
Parc Célestin Dubois	création de sanitaires PMR + vestiaires	Reportés en 2022
Cimetière centre	création de sanitaires PMR	Reportés en 2022

Les travaux complémentaires ont été reprogrammés pour 2022, la municipalité s'efforçant de respecter au mieux son calendrier dans le cadre de conditions particulièrement compliquées.

Une demande de prolongation des délais ADA'P est en cours afin de pallier aux différents désagréments engendrés par la situation sanitaire et le travail en mode dégradé.

Une étude a été lancée pour mesurer la faisabilité d'installer les ascenseurs par l'extérieur (même s'ils doivent être accessibles de l'intérieur), et ce, afin d'empiéter le moins possible sur les espaces existants pour ne pas perturber le fonctionnement interne. Des documents graphiques sont en cours pour le dépôt des autorisations nécessaires.

Des interventions ont également été réalisées ou programmées dans les parcs et jardins pour faciliter leur accessibilité :

<b>BÂTIMENTS</b>	<b>TRAVAUX RÉALISÉS</b>
Parc Gagarine	sécurisation des escaliers
Parc Gracchus Babeuf	sécurisation des escaliers pas de travaux prévus sur les sanitaires qui sont condamnés
Jardin Pauline Léon	chanfrein des ressauts
Bois du Val l'Abbé	barrières réparées projet d'aménagement de l'entrée du bois à étudier

Ainsi, sur les 11 IOP concernées par l'Ad'Ap, 3 sont devenues conformes en 2020.

Il restera à mettre en place la signalétique sur 3 autres IOP pour qu'ils soient conformes.

Les 4 derniers devront bénéficier d'autres travaux, à programmer : création de sanitaires PMR extérieurs et déplacement du mobilier urbain existant, ainsi qu'un cheminement extérieur pour le cimetière du centre.

### **4.2.3. Mise en place des registres publics d'accessibilité**

La Ville s'est conformée à son obligation en mettant en place ces registres dans chaque ERP. Les registres d'accessibilité ont été réalisés sous forme de classeurs réunissant chaque document administratif indiqué dans l'arrêté du 19 avril 2017. Une fiche reprend le type d'établissement et la personne référente à contacter en cas de besoin. Ces registres ont été diffusés dans chaque ERP. Ils sont mis à jour annuellement en ce qui concerne les coordonnées et l'avancement de l'Ad'Ap. Les usagers pourront les consulter sur place en le demandant à l'accueil.

### **4.3. Etat des lieux de l'accessibilité des ERP sur le territoire communal**

La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, donnait dix ans aux propriétaires/gestionnaires d'ERP pour rendre accessible leurs établissements.

Face au constat de l'objectif non atteint, en 2014, le législateur a mis en place un dispositif simplifié « d'Agenda d'Accessibilité Programmé » (Ad'AP), afin de permettre aux gestionnaires d'étaler les travaux de mise en accessibilité sur un à trois ans généralement.

Pour les ERP déjà accessibles, les gestionnaires/propriétaires transmettaient une déclaration sur l'honneur attestant de l'accessibilité de leur établissement.

Depuis 2014, sur les 330 ERP non municipaux présents sur le territoire de la commune, 180 sont inscrits dans un Ad'AP avec une fin programmée entre 2016 et 2024, et 92 se sont déclarés accessibles.

Depuis avril 2019, le dispositif Ad'AP a pris fin mais l'obligation d'accessibilité demeure par la demande d'autorisation de travaux mais sans étalement dans le temps.

Dans le cadre d'une délégation de compétence de la Préfecture, la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray a arrêté la nouvelle composition de la Commission Communale d'Accessibilité présidée par Madame OLIVIER Catherine (AM 2020-06-263 du 30 juin 2020). La commission communale d'accessibilité examine et rend un avis sur la conformité à la réglementation des projets.

#### **4.3.1. Etat des lieux des demandes d'autorisation de travaux dans les ERP au 31/12/2021**

##### ***Nombre de demandes d'autorisation de travaux étudiées et avis formulés***

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Demande d'AT étudiée</b>	41	18	18	27
<b>Avis défavorable</b>	2	3	1	8
<b>Avis favorable</b>	31	12	13	19
<b>AT avec dérogation (SCDA)</b>	8	3	4	1

##### ***Demandes d'autorisation de travaux en 2021 par catégorie d'établissement***

	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>Total</b>
<b>En nombre</b>	4	3	4	2	14	<b>27</b>
<b>En pourcentage</b>	15 %	11 %	15 %	7 %	52 %	<b>100 %</b>

En 2021, la moitié des demandes a été faite par des petits établissements (commerces, services, etc). L'annexe 5 recense d'ailleurs l'ensemble des dossiers qui ont été examinés par la commission communale d'accessibilité en 2021.

Les services de la ville ont constaté une recrudescence de travaux sans autorisation dans les ERP. Au sein de la mairie, un travail conjoint du Département des Services Techniques et du Département du Développement Territorial est en cours afin de recenser ces établissements pour qu'ils régularisent leur situation.

### **4.3.2. Acceslibre : le site collaboratif pour connaître l'accessibilité des lieux ouverts au public**

Au quotidien, il est difficile pour près de 12 millions de personnes handicapées en France de savoir si un établissement recevant du public leur est accessible avant de s'y rendre.

**Acceslibre** (<https://acceslibre.beta.gouv.fr/>) est un service numérique renseignant sur le niveau d'accessibilité des établissements recevant du public : restaurants, commerces, cinémas, etc. L'objectif est de permettre à tous les usagers, quel que soit leur handicap, de savoir si un établissement leur est accessible.

La ville a présenté cette plateforme lors de la semaine du Handicap en février 2021. A ce jour, 4 ERP de Saint-Etienne-du-Rouvray y sont recensés.

Dans son bilan CCDSA 2020, la Préfecture apporte des outils de communication (annexe 6). Dans un souci de valoriser et dynamiser l'accessibilité d'usage des établissements de notre commune, ces outils peuvent être diffusés aux gestionnaires / propriétaires d'ERP.

## **5. Cadre bâti – Recensement des logements accessibles**

La loi du 11 février 2005 prévoit que la commission communale pour l'accessibilité organise un recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Un logement est dit « accessible » (au regard du code de la construction et de l'habitation) lorsque :

- un cheminement extérieur et intérieur accessible permet d'atteindre la porte d'entrée du logement ;
- la cuisine, le séjour, une chambre, un WC et une salle d'eau ont des caractéristiques dimensionnelles permettant leur utilisation ultérieure (moyennant des aménagements éventuels) par une personne handicapée.

Il faut parfois des aménagements spécifiques, en fonction des besoins singuliers de la personne handicapée, pour que l'on puisse considérer le logement comme « adapté ».

### **5.1. Etat d'avancement du recensement des logements accessibles et adaptés/adaptables**

La commune dispose d'un parc de 12 980 logements dont 5 959 logements locatifs sociaux soit une part de 46 % du parc total.

Le recensement fait apparaître l'existence de 939 logements sociaux accessibles et adaptables, dont 235 logements présentant des aménagements spécifiques, soit 25 % (Annexe 7 : liste des logements accessibles et adaptés).

#### **Principale description des logements adaptés**

Les 235 logements adaptés présentent globalement les caractéristiques suivantes :

- 57 % des logements adaptés se trouvent dans le patrimoine du Foyer Stéphanaï et 25,5 % dans le patrimoine d'Habitat 76 ;
- La majorité des logements se trouve dans un patrimoine récent ;
- 89 % des logements sont situés dans de l'habitat collectif ;
- 90 % se trouvent en rez-de-chaussée ;
- Les typologies des logements adaptés se décomposent comme suit : 4 % de T1, 37 % de T2, 40 % de T3, 13 % de T4 et 6 % de T5.
- 90 % ont des loyers inférieurs à 500 € (hors charge) dont 37 % des logements ont des loyers situés entre 300 et 400 € ;
- La majorité des logements présente des salles d'eau adaptées (douche à l'italienne ou douche avec ressaut inférieur à 2 cm) ;
- 57 % des logements disposent d'un jardin ;
- La plupart des logements ont une place de stationnement pour personne handicapée à moins de 100 m.

## **5.2. Etat de l'occupation des logements recensés**

1 seul logement est vacant dans les 235 logements du recensement et il est en cours d'attribution.

En 2021, 106 logements sont occupés par des personnes présentant un handicap, soit 45 %. Une part importante de personnes occupe également des logements accessibles et non adaptés car leur handicap ne nécessite pas un aménagement spécifique.

A notre connaissance, 17 familles comprennent une personne se déplaçant en fauteuil roulant.

116 logements sont habités par des personnes de plus de 60 ans soit environ 49,5 % des logements occupés. Sur les 127 logements non attribués à des personnes à mobilité réduite, 42 logements sont tout de même occupés par des personnes âgées de plus de 60 ans, soit 33%.

En résumé, 67,5 % (contre 61 % en 2020) des logements recensés sont occupés soit par des personnes à mobilité réduite, soit par des personnes âgées de plus de 60 ans.

### ***Logements occupés par des personnes PMR par typologie***

<b>Typologie</b>	<b>Nombre total de logements recensés par typologie</b>	<b>Nombre de logements occupés par des personnes PMR par typologie</b>	<b>Part des typologies occupées par des personnes PMR</b>
T1	10	8	80%
T2	86	41	48%
T3	93	46	49%
T4	32	6	19%
T5	14	5	36%

Au niveau du nombre de personnes par ménage, les logements sont occupés pour la majorité par une seule personne (52 %). Les couples représentent 24 % et les familles avec enfants représentent une part de 25 %.

## **5.3. Mise à jour du recensement**

Le recensement sera réactualisé en 2022 avec la livraison de plusieurs opérations de logements locatifs sociaux notamment celle d'Habitat 76 rue Pierre Lugat composée de 69 logements dont 29 accessibles et adaptés.

## **6. Autres activités de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées**

L'intégration de la commission communale pour l'accessibilité au travail mené dans le cadre du comité de pilotage « Charte Ville Handicap » a permis que soient examinées en son sein d'autres questions qui n'entrent pas dans son champ réglementaire.

### **6.1. Informations sur le respect par la Ville de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés**

#### **6.1.1. Évaluation et compensation**

Comme les années précédentes et conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Ville a procédé en 2020 à la déclaration des travailleurs handicapés qu'elle emploie.

Compte-tenu de ses effectifs, l'obligation d'emploi de la Ville de 6 % de travailleurs handicapés correspondrait à 44 bénéficiaires en 2020. Or, les effectifs de la Ville comptent **57 travailleurs handicapés déclarés, ce qui représente un taux d'emploi direct de 7,61%**.

De plus, du fait des contrats de sous-traitance passés par la Ville avec des ateliers protégés, le taux d'emploi direct passe de 7,61 % à un taux d'emploi légal de 7,86 %, d'où l'absence de contribution de la Ville au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

**Tableau récapitulatif des déclarations au FIPHFP depuis l'année 2016**

<b>Année de déclaration</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
effectifs rémunérés	757	753	799	785	749
nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	45	45	47	47	44
effectif déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi	49	61	61	59	57
taux d'emploi direct	6,47	8,10	7,63	7,52	7,61
taux d'emploi légal (compte tenu des unités déductibles)	6,76	8,43	7,97	7,79	7,86
dépenses réalisées au titre de contrats de sous-traitance	37 736	42 700	46 397	37 715	35 016
<b>contribution versée</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Comme cela a déjà été signalé dans le rapport annuel 2020 de la commission communale pour l'accessibilité, des agents font l'objet d'un accompagnement individualisé du Département des Ressources et Relations Humaines (DRRH) : formation, soutien, mise en situation et accompagnement spécifique sont mis en place.

La cellule de maintien dans l'emploi poursuit son travail et se réunit une fois par trimestre pour examiner une dizaine de dossiers par réunion.

Pour mémoire cette cellule est composée d'une équipe pluridisciplinaire des ressources humaines : Prévention santé / Recrutement / Formation / Gestion des postes vacants / Carrière / Paye / Juridique.

Le décisionnel relatif à cette cellule est porté par Mme Ravache, première adjointe au Maire, chargée du personnel.

Le médecin de prévention est également présent lorsque ses disponibilités le permettent.

#### **6.1.2. Retraite pour invalidité**

5 agents ont été admis à la retraite pour invalidité en 2020 et 5 en 2021 suite à une inaptitude totale et définitive à tous les métiers dans la fonction publique territoriale. 3 dossiers sont en

cours et en attente de l'avis de la Caisse Nationale des Retraités des Agents des Collectivités locales (CNRACL).

### **6.1.3. Maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap**

La Ville continue de s'engager dans une démarche de prise en compte de l'ergonomie dans l'achat de matériel de travail : casques téléphoniques, souris ergonomiques, repose-poignets, etc.

La collectivité s'est fait aider par le médecin de prévention, des ergonomes du centre de gestion et par le Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH) pour améliorer les conditions de travail de certains agents suite à leurs problèmes de santé. Il a été prescrit du matériel pour faciliter les gestes et leurs tâches au quotidien, des fauteuils ergonomiques, ce qui a permis d'améliorer les conditions de travail de ces agents.

Le FIPHFP finance au cas par cas des aides techniques et humaines qui permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (taxi, appareils auditifs).

## **6.2. Scolarisation des enfants en situation de handicap à Saint-Étienne-du-Rouvray et intégration dans les accueils de loisirs**

### **6.2.1. Scolarisation**

Le tableau, ci-dessous, recense les élèves porteurs de handicap, scolarisés en 2021/2022 à Saint-Étienne-du-Rouvray, qui ont été signalés par les directions d'écoles lors de l'enquête de rentrée.

	<b>Ecoles concernées</b>	<b>Effectifs totaux</b>	<b>Nb enfants hand.</b>	<b>Nature des handicaps</b>
<b>ECOLE MATERNELLES</b>	AMPERE	138	2	1- Retard moteur et langage 1- Autisme
	CURIE	198	3	1- Spectre autistique - MDPH 1- Trisomie 21 - MDPH 1- Non communiquée - MDPH
	DURUY	87	2	1- Epilepsie sévère 1- Difficultés cognitives
	KERGOMARD	152	1	1- Retard de développement
	LANGEVIN	214	5	3- Autisme 1- Handicap moteur 1- Epilepsie
	MACE	109	1	1- Autisme
	PERGAUD	68	0	
	ROBESPIERRE	137	2	1- Autisme 1- Handicap visuel
	ROSSIF	79	1	1- Maladie dégénérative, ne marche pas seul
	SEMARD	48	2	2- Non communiquée
	WALLON	143	5	2- validé MDPH 1- Troubles moteurs en fauteuil roulant - traitement en cours MDPH 2- Non communiquée - traitement en cours MDPH

<b>ECOLEES ELEMENTAIRES</b>	AMPERE	279	30	18- Handicap cognitif 12- Handicap cognitif - classe ULIS
	CURIE 1	198	12	12- Non communiquée - classe ULIS
	CURIE 2	176	1	1- non communiquée
	DURUY	160	7	Non communiquée - 3 AVS en aide mutualisée, 1 AVS 6h en aide individuelle, 1 AVS 24h en aide individuelle, 1 prêt de matériel informatique 1- TSLA - AVS en aide mutualisée SESSAD
	FERRY/JAURES	333	12	2- Troubles autistiques 1- Notification ULIS + SESSAD 4- Troubles déficitaires de l'attention (dont 2 avec hyperactivité) 3- Non communiquée - suivi SESSAD Beethoven 1- Troubles du comportement 1- Surdit� et TDA - suivi SESSAD Beethoven
	LANGEVIN	416	15	1- Visuels - Normandie Lorraine 3- Profil ULIS - 1 AVS; 1 aménagement du temps scolaire 1- Autisme / Moteur / violent - inscrit mais �scolaris� 1- Troubles de l'attention - AVS 4- Autisme + hyperactivit� + troubles de l'attention + multidys - 2 AVS 1- Troubles des fonctions ex�cutives - AVS 1- Troubles du comportement 2- Non communiqu�e - suivi AVS 1- Autisme l�ger - suivi CHU
	MACE	271	3	1- Autisme 2- non communiqu�e
	PERGAUD	118	6	1- Nanisme - Mat�riel adapt� 1- Troubles du comportement s�v�res 1- Syndromes c�r�belleux et Ataxie de Friedreich 3- Troubles du comportement et des apprentissages - 1 SESSAD G�ricault, 1 AESH, 1 ITEP
	WALLON	236	1	1- Autisme
<b>TOTAL</b>	<b>3560</b>	<b>111</b>		

Cela signifie que,   la rentr e 2021, il y aurait 111  l ves en situation de handicap scolaris s dans les  coles maternelles et  l mentaires de la ville (soit 3,12 % de l'effectif total), dont 24 dans des classes sp cialis es (Unit  Localis e pour l'Inclusion Scolaire – ULIS) et 87 dans des classes ordinaires (sachant que la MDPH indique que 172 enfants st phanois de moins de 10 ans sont reconnus en situation de handicap).

A noter : les enfants scolaris s dans les 2 ULIS ne sont pas n cessairement st phanois.

## **6.2.2. Accueils p riscolaires et centres de loisirs**

### **Accueils p riscolaires**

Dans le cadre des accueils p riscolaires ou extrascolaires, la ville de Saint- tienne-du-Rouvray a pris l'habitude de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap. Pour cela, elle  labore un parcours individualis  avec les parents, l'enfant, les structures sp cialis es, l' ducation Nationale et les  quipes d'animation. Cette d marche permet d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

L'objectif est de construire un partenariat parents/professionnels tout en individualisant pour que les enfants en situation de handicap puissent grandir avec d'autres enfants.

Toutes les demandes sont centralis es par le coordinateur du Programme de R ussite  ducative (PRE) lui-m me au c ur du rep rage d'enfants en situation de fragilit .

Le repérage s'effectue sous différentes formes :

- Les structures spécialisées contactent directement le coordinateur PRE. Une rencontre est effectuée afin d'aborder la situation et voir les possibilités d'accueil. Une deuxième rencontre est réalisée avec la famille, la structure spécialisée, le coordinateur PRE et les équipes de terrain (direction des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et animateur spécifique pour l'accueil de l'enfant). Suite à toutes ces rencontres, l'accueil peut se faire, soit toute la journée, soit avec des horaires aménagés. Un bilan est effectué tout au long de l'accueil de l'enfant afin de partager avec la famille et les structures spécialisées les avancées ou les freins éventuels.
- La famille contacte directement le coordinateur PRE. Une rencontre est effectuée avec le coordinateur qui prend en compte la demande de la famille et élabore le protocole d'accueil. En accord avec la famille, le coordinateur contacte, si c'est nécessaire, la structure spécialisée qui a en charge l'enfant afin de recueillir d'autres informations. L'enfant est par la suite accueilli sur la structure de loisirs avec, si nécessaire, un accompagnement individualisé.
- Lien avec L'Éducation Nationale. Suite à l'inscription de l'enfant à l'école, à la saisine de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et à l'évaluation des besoins de l'enfant, l'Éducation Nationale met en place un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). En fonction de ce qui est indiqué dans le PPS, et si ce dernier préconise l'intervention d'un accompagnement d'auxiliaire de vie scolaire, les parents, comme le directeur de l'école, peuvent demander au coordinateur PRE de mettre en place également un accompagnement individualisé sur les temps périscolaires. L'enfant peut ainsi être accompagné lors des repas mais également lors des activités du soir ou du matin. L'accompagnateur permet de faire le lien sur la globalité de la journée de l'enfant et d'éviter les ruptures.

En 2021, la CAF a renouvelé le soutien financier de 34 000 € qu'elle apportait à la Ville afin de soutenir l'accueil des enfants porteurs de handicap dans des structures de loisirs de droit commun. En effet, la CAF souhaite développer ce type d'accueil pour permettre aux parents de reprendre une activité professionnelle, de disposer de temps libre pour engager des démarches ou simplement de favoriser l'intégration et la socialisation de leur enfant dans la collectivité. Ce financement permet de prendre en charge une partie des coûts dédiés au renforcement des effectifs encadrant afin de permettre un accueil individualisé des enfants en situation de handicap qui en ont besoin.

### **Centres de loisirs : vacances scolaires et mercredis**

25 enfants en situation de handicap ont fréquenté les structures de loisirs, ce qui représente 515 jours d'accueil (soit 4120 heures) au total.

#### **Les mercredis :**

- 84 jours au centre de loisirs de la Houssière
- 25 jours au centre de loisirs Langevin
- 16 jours au centre de loisirs Wallon

#### **Pendant les vacances scolaires :**

- 159 jours au centre de loisirs de la Houssière
- 33 jours au centre de loisirs Louis Pergaud
- 88 jours au centre de loisirs Langevin
- 32 jours au centre de loisirs Duruy
- 56 jours au centre de loisirs Wallon

A cause de la crise sanitaire, l'année 2021 a été particulière, mais l'accueil d'enfants en situation de handicap a été maintenu. Comme habituellement, un travail a été effectué avec les structures spécialisées et des accueils sur mesure ont été mis en place (par exemple sur le non-port du masque pour certains enfants, malgré les protocoles).

### **Partenariat avec L'hôpital de jour Bleu Soleil**

Les centres de loisirs ont accueilli, dans le cadre d'un partenariat avec l'hôpital de jour Bleu Soleil, des enfants et leurs éducateurs. Ils sont venus pendant 45 minutes participer à une

activité commune. L'objectif étant de faire découvrir la structure aux enfants de Bleu Soleil mais également de partager des moments d'activités avec les autres enfants du centre. Cela permet aussi aux animateurs individuels de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray d'échanger avec les éducateurs de Bleu Soleil.

Malheureusement, Bleu Soleil n'a pas pu être accueilli sur certaines sessions à cause des protocoles sanitaires. Le rythme normal a repris à partir des vacances d'automne.

### **Espace éducatif Animalins**

Dans le cadre des Animalins, les enfants sont accompagnés sur les temps du midi et du soir. Cela leur permet d'avoir des journées sans trop de coupure (quand la situation le permet) et de donner aux parents un peu de répit. De vrais parcours d'accueils concertés peuvent être mis en place lors des réunions d'équipes de soutien à la scolarité, avec les référents handicap de l'Education Nationale, les familles, le psychologue scolaire, le directeur d'école, etc.

### **Nombre d'accueil Animalins :**

17 enfants ont fréquenté les Animalins sur un total de 966 h, répartis comme suit :

- Ampère : 3 inscrits pour un total de 379h
- Curie : 1 inscrit pour un total de 20h
- Ferry : 5 inscrits pour un total de 276h
- Langevin : 4 inscrits pour un total de 215h
- Pergaud : 2 inscrits pour un total de 9h
- Wallon : 2 inscrits pour un total de 65h

De manière générale, on constate tout de même une baisse du nombre d'heures d'accueil.

La subvention de 34 000 € allouée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) jusqu'en 2022 ne couvre pas financièrement tous les accueils effectués. Le positionnement de la CAF sur le financement des accueils sur les 3 prochaines années n'est pas encore connu.

### **Perspectives**

Pour l'année 2022 un partenariat avec le Conservatoire de Saint-Etienne-du-Rouvray est envisagé par le biais d'un atelier animé par un professeur de percussion.

## **6.3. Sport et handicap**

Développer une politique sportive favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap est une priorité de tous les acteurs municipaux et associatifs à Saint-Etienne-du-Rouvray.

Depuis plusieurs années, les associations sportives stéphanoises et le Département des Sports ont créé un véritable partenariat avec les structures d'accueil de personnes en situation de handicap.

L'enjeu de ce partenariat est de favoriser l'accès du plus grand nombre à une pratique d'activités physiques et sportives et de contribuer au développement du sport pour les personnes en situation de handicap, afin que celui-ci soit non seulement un outil de promotion individuelle mais aussi un moyen d'insertion sociale.

Cette accessibilité ne se résume pas uniquement à une mise aux normes techniques des équipements car il s'agit de faire du sport, un facteur de cohésion sociale.

Son développement est un service qui doit notamment garantir l'égal accès aux pratiques, sans discriminations sociales, physiques ou de sexe. La prise en compte du handicap est essentielle car la pratique sportive est une source d'épanouissement pour tous et un vecteur de solidarité.

La crise sanitaire de la COVID 19 a impacté fortement le sport stéphanois et est venue perturber les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap.

Pour autant, et bien que les équipements sportifs aient dû, à de nombreuses reprises, être fermés, ils ont pu être maintenus ouverts pour accueillir les personnes en situation de handicap.

Les clubs labellisés ont tout mis en œuvre pour tenter de maintenir le lien avec les structures.

### **6.3.1. Les actions développées au sein du mouvement associatif**

#### **Le club gymnique stéphanois**

Labellisé sport et handicap depuis 10 ans, le club a obtenu, en 2017, la 4<sup>ème</sup> étoile manquante à son label « Sport & Handicap, S'HANDIfférence » et le label « sport et autisme ».

Il est aujourd'hui le club référent de Normandie. Les représentants de l'association sont présents aux colloques, formations et autres forums en tant que consultants.

Ce club bénéficie d'un suivi et d'un soutien des partenaires du label, notamment pour la mise en place de formations pour les bénévoles et éducateurs, et d'un appui financier.

Il assure l'accueil de structures conventionnées :

- L'Institut Médico-Educatif (IME) l'Escale de Sésame Autisme Normandie
- L'hôpital de jour Bleu Soleil
- L'Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et du Handicap pour l'Insertion (IDEFHI) de Canteleu

Le club accueille chaque année au moins une étape de la manifestation « Adapta Gym » dont la prochaine rencontre est fixée le 3 février 2022.

Ce travail est suivi de près par la Fédération Française de Gymnastique pour un développement national.

#### **Le club de tennis (CTSER)**

Le CTSER continue de développer les actions à destination du public en situation de handicap. Ponctuelle, quotidienne, chacune des actions est adaptée au projet et aux besoins de la personne ou du partenaire.

#### **Actions ponctuelles :**

- Téléthon : organisé en collaboration avec les autres associations sportives de la ville,
- Balles roses,
- Semaine du Handicap : Le club participe tous les 2 ans à la manifestation organisée par la commune.

Comme durant la saison sportive 2019/2020, la saison 2020/2021 a été fortement impactée par les contraintes sanitaires de la COVID.

#### **Événementiel :**

Le CTSER répond aux demandes de la Ligue de Normandie et du Comité Départemental de Seine-Maritime du Sport Adapté, afin d'organiser les championnats départementaux et régionaux sport adapté :

- Championnat de Seine-Maritime de tennis sport adapté,
- Championnat de Normandie de tennis sport adapté.

Comme durant la saison sportive 2019/2020, la saison 2020/2021 a été fortement impactée par les contraintes sanitaires de la COVID. Les rencontres du sport adapté n'ont pu avoir lieu.

#### **Actions quotidiennes :**

- Le Centre Hospitalier du Rouvray : l'unité Jean-Pierre Pot, service addictologie, continue la pratique hebdomadaire pour ses résidents. Un accompagnateur est présent avec un groupe de 3 à 5 patients. La période de pratique est relativement courte, 3 semaines en moyenne, équivalente au temps d'hospitalisation de la personne.
- Inclusion.

## **L'Association Sportive Madrillet Château Blanc (ASMCB)**

Labellisée « Sport et Handicap » depuis 2012, l'ASMCB accueille une vingtaine de personnes en situation de handicap (autisme, mental, physique, sensoriel) intégrées dans les équipements, les entraînements et les matchs.

Les activités sont encadrées par un éducateur diplômé du club.

L'association accueille toujours des stagiaires STAPS dans le cadre de leur spécialité « Activités Physiques Adaptées et Santé ».

L'ASMCB propose une action de sensibilisation avec le club du Havre, à la découverte du cécifoot et intègre des jeunes en situation de handicap lors des programmes d'animation des vacances scolaires. Il propose également des sorties, du sport et des échanges avec d'autres structures accueillant des personnes en situation de handicap (ADAPT, IDEHFI, etc.).

L'association accueille et intègre également des encadrants en situation de handicap physique ou mental pour compléter les équipes de bénévoles.

### **6.3.2. Actions développées au sein des dispositifs municipaux**

#### **Le dispositif « Sport pour tous »**

Certaines personnes en situation de handicap profitent des équipements sportifs et participent aux activités dispensées dans le cadre du dispositif « Sport pour Tous » de manière autonome. On les retrouve dans les activités de gymnastique d'entretien et de randonnée mais aussi au sein de l'espace forme qui permet d'adapter un programme d'activités en fonction des attentes et des dispositions de chacun. Ainsi, et quel que soit le handicap, la prise en charge est effectuée par un éducateur sportif qui accompagne, à l'aide d'un programme adapté, la personne en situation de handicap. La prise en charge peut tout aussi bien concerner le sport adapté que le handicap physique (maladie génétique, accident de la vie). Cette année, en raison des contraintes sanitaires beaucoup moins d'usagers en situation de handicap ont été accueillis.

#### **Les partenariats**

Le service des sports met en place des conventions avec le Centre Hospitalier du Rouvray, Sésame Autisme Normandie, Bleu Soleil et l'EHPAD MBV-Michel Grandpierre.

#### **Le label Tourisme Handicap**

Labellisée depuis fin 2007 pour les 4 handicaps, la piscine s'est dotée d'aménagements et d'équipements qui facilitent aujourd'hui l'accueil du public. Guichet, vestiaires, douches, sanitaires, pédiluve et bras de mise à l'eau, permettent à tous d'accéder aux bassins, dans les meilleures conditions.

Si la piscine a été fermée pour travaux depuis juillet 2016, l'ensemble de ces aménagements a été maintenu après travaux. On peut même préciser que le bras de mise à l'eau permet aujourd'hui d'accéder aux 2 bassins, alors qu'auparavant il ne permettait que l'accès au petit bassin.

Le label, dont le renouvellement a eu lieu fin décembre 2017, est aujourd'hui attribué pour 2 handicaps : auditif et moteur. La mise aux normes d'une signalétique adaptée ainsi que de la pose de bandes podotactiles prévue en 2019 a été décalée. L'installation de balises sonores a été finalisée fin 2021. Ces balises permettent d'informer et d'orienter les personnes non ou malvoyantes (pilotable à partir d'un smartphone ou d'une télécommande).

#### **Les formations**

Les éducateurs sportifs et le personnel d'accueil sont sensibilisés aux handicaps et formulent chaque année des souhaits de formation à ce propos.

Dans le cadre de la mise en place du sport sur ordonnance, depuis septembre 2019, les éducateurs devraient pouvoir bénéficier d'un cycle de formation en lien direct avec les activités physiques adaptées. Cependant, de nombreuses formations ont été reportées en raison de la pandémie.

### **Les actions particulières**

- **Le Téléthon** : la ville est partenaire chaque année de cette manifestation. La pandémie a cependant eu raison des éditions 2020 et 2021 ;
- **Aide à l'organisation de la manifestation « une foulée pour l'autisme »** : une première édition a vu le jour en 2019 et alors que le souhait était de pérenniser l'action chaque année, la pandémie a obligé à reporter l'action ;
- **Les rendez-vous du handicap** : chaque année, des rencontres autour d'ateliers sportifs sont organisées. Pour l'année 2022, proposition a été faite de faire découvrir des activités (hand-fauteuil, ceci-foot) par classe pour éviter les brassages.

## **6.4. Culture et handicap**

### **6.4.1. Le Conservatoire à Rayonnement Communal**

L'offre de services accessibles aux personnes en situation de handicap au niveau du Conservatoire de musique et de danse prend de multiples formes, mobilisant différents niveaux d'engagement de l'établissement, allant de l'accueil d'élèves en situation de handicap au sein des différentes classes artistiques à la mise en place d'un groupe « soins et musique » en partenariat avec le Centre Hospitalier du Rouvray.

#### **Dans le cas d'inscriptions individuelles**

En cette rentrée 2021/2022, 14 élèves reconnus en situation de handicap ont intégré les différentes classes artistiques de l'établissement, aussi bien en cursus « ordinaire » pouvant mener à la validation des cycles et diplômes de l'établissement, que dans le cadre de parcours personnalisés. En effet, lorsque l'offre artistique préexistante se révèle non adaptée aux besoins particuliers des élèves, l'équipe pédagogique veille à proposer des cours « sur mesure » qui s'inscrivent dans une démarche inclusive en garantissant la participation des élèves à la vie artistique de l'établissement.

A titre informatif, les profils de ces 14 élèves sont les suivants :

<b>AGE</b>	<b>PATHOLOGIE</b>	<b>FORMATION SUIVIE</b>
5 ans	Maladie dégénérative, handicap moteur et mental	Eveil musical
7 ans	TDA	Initiation à la musique et saxophone
7 ans	Autisme	Initiation à la musique et trompette
9 ans	Dyspraxie	Parcours personnalisé batterie et formation musicale
9 ans	Surdité et TDA	Parcours personnalisé guitare classique et formation musicale
9 ans	Handicap cognitif	Cursus complet en guitare électrique
10 ans	Syndrome 48XXY	Classes à horaires aménagés danse
10 ans	Autisme	Parcours personnalisé piano (présence des parents)
11 ans	Handicap cognitif	Cursus complet en danse
11 ans	Asperger	Cursus complet en saxophone
13 ans	Autisme	Parcours personnalisé piano
14 ans	Handicap cognitif	Classes à horaires aménagés danse, ULIS
14 ans	Autisme	Parcours personnalisé percussions
16 ans	Autisme	Parcours personnalisé violon alto et formation musicale

A noter qu'à ces 14 élèves s'ajoute un certain nombre d'enfants qui présentent des troubles DYS, exprimés ou non par les familles, et qui suivent un cursus de danse et/ou de musique complet, sans aménagements spécifiques.

### **Dans le cadre de partenariats**

Depuis 2019, le Conservatoire accueille chaque semaine un groupe de 6 élèves en situation de handicap dans le cadre d'un atelier artistique animé par un enseignant de l'établissement et une psychomotricienne du Centre Médico-Psychologique (CMP) de Oissel en partenariat avec le Centre Hospitalier du Rouvray.

Ce dispositif « soins et musique » est ouvert à des enfants âgés de 8 à 12 ans, présentant des troubles relationnels, qui sont orientés vers ce dispositif par les CMP de Oissel et de Saint-Etienne-du-Rouvray.

L'initiation artistique qui leur est proposée est conçue comme une médiation facilitant les apprentissages et ayant pour objectifs de :

- Apporter une ouverture socio-culturelle aux enfants et à leurs familles en éveillant leur curiosité ;
- Aider à mieux appréhender son corps dans le mouvement ou dans l'immobilité, dans les différents états toniques, dans la découverte de la respiration et de la voix, dans les diverses possibilités d'expression corporelles ;
- Amener à mieux percevoir les repères spatio-temporels et spatio-corporels tels que les notions de rythmes, de vitesse, d'arrêt, d'intensité, de déplacements dans l'espace, d'ajustement à l'espace, à l'autre, à la musique ;
- Développer la créativité et la curiosité dans l'exploration des différentes possibilités sonores, vocales et musicales, ainsi que dans l'exploration des possibilités corporelles ;
- Prendre sa juste place dans un groupe : s'affirmer, écouter l'autre, coopérer, prendre des initiatives, proposer des idées, exprimer sa créativité, s'engager dans un travail seul, à deux ou à plusieurs ;
- Prendre le temps de verbaliser son vécu corporel, son ressenti, ses émotions.

Le Conservatoire s'engage également sur des actions de rencontre artistique à l'occasion de la semaine du Handicap portée par la collectivité tous les deux ans. L'équipe pédagogique construit alors des projets sur mesure en lien avec les différents acteurs et partenaires impliqués dans ce temps fort.

### **Dans le cadre des missions de diffusion de la structure**

L'ensemble des auditions, concerts et spectacles organisé par le Conservatoire dans le cadre de sa saison artistique est accessible aux personnes en situation de handicap, les bâtiments du Conservatoire de Déziré, de l'annexe Duruy, du Rive Gauche et de la salle festive étant aux normes dans ce domaine.

### **Formation intra « Musique et Handicap »**

En septembre 2021, dans le cadre d'une formation interne co-construite avec le CNFPT, 14 enseignants du Conservatoire ont pu échanger et interroger leur pratique avec Monsieur Laurent LEBOUTEILLER qui est le coordinateur du Centre de Ressources Régional Handicap Musique et Danse du Conservatoire à Rayonnement Régional de Caen.

Un deuxième temps de formation, destiné aux mêmes agents, est prévu en février 2022.

## **6.4.2. Bibliothèques**

### **Fonds documentaire adapté**

Les 3 bibliothèques municipales disposent d'un fonds de documents adaptés aux personnes en situation de handicap. Les acquisitions concernant ces collections sont stables d'année en année et la proportion ne varie pas.

- **Livres en gros caractères**

Le fonds est composé de 1 342 livres en gros caractères, ce qui représente 1,5 % des collections totales et environ 2,3 % des achats de livres adultes en 2021.

Cela constitue 3 % de l'ensemble des prêts et 11 % des prêts de livres adultes. Ces chiffres sont stables depuis plusieurs années. Les livres en gros caractères sont essentiellement demandés par des personnes âgées pour une meilleure aisance visuelle.

- **Livres lus**

Le réseau des bibliothèques municipales possède 1 017 livres lus ce qui représente 1 % des collections totales.

0,6 % de l'ensemble des prêts concerne les livres lus. Ils font l'objet d'emprunts réguliers par des usagers qui découvrent ce type de support.

- **Liseuses**

10 liseuses pré-chargées, contenant une centaine d'ouvrages classiques ou contemporains, sont à disposition. Ce support permet un confort de lecture.

Les emprunts sont occasionnels et plutôt le fait de personnes curieuses de le découvrir.

- **Livres en braille pour enfants**

Une douzaine de ces livres sont en accès indirect (livres très chers).

- **Romans « jeunesse » adaptés pour les Dys**

Il s'agit là d'un nouveau créneau développé par certains éditeurs. Il y en a 90 dans le fonds. C'est un fonds qui a doublé en 2 ans.

Ce sont des livres régulièrement empruntés, mais pour lesquels il y a encore peu d'offres.

### **Actions visant à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap**

- **Animations**

En 2021, les bibliothèques ont proposé une « VISITE DESCRIPTIVE ». Il s'agit d'une visite commentée et descriptive d'une œuvre du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) pour laquelle des outils tactiles sont spécialement conçus et adaptés au public déficient visuel.

2 séances ont été organisées dans le cadre de la semaine du handicap en février 2021.

- **Portage de livres**

Un service de « portage à domicile » est proposé pour les personnes empêchées depuis janvier 2013. Toutes les personnes empêchées définitivement ou momentanément peuvent demander ce service auprès des bibliothèques.

Les visites ont lieu toutes les 6 semaines, le mardi après-midi, chez les usagers et une fois par mois dans les foyers seniors (Bourdon, Croizat) et à l'EHPAD Pro-BTP du Madrillet

En 2021, 16 sessions de portages à domicile et 10 dépôts dans les maisons de retraite ont été effectuées. Le nombre de personnes est fluctuant d'une année sur l'autre (entre 7 et 24 personnes/an, depuis 2013). Ce service est utilisé essentiellement par des personnes âgées mais aussi par des personnes empêchées momentanément (accident, opération) et une personne en situation de handicap actuellement.

- **Logo AD**

Pour faciliter l'accessibilité, un logo AD a été collé sur chaque dvd permettant la lecture en audiodescription.

### **6.4.3. Le Rive Gauche, scène conventionnée d'intérêt national/danse**

#### **Equipements**

- **Casques audio**

Fin 2018, le Rive Gauche s'est équipé de 15 casques audios permettant l'amplification du son pour les personnes malentendantes. Tous les spectacles sont donc accessibles en amplification sonore.

- **Gilets vibrants**

Le Rive Gauche s'est équipé en 2020 de 5 gilets vibrants, système de basses tactiles permettant de reproduire toute source sonore par vibrations à travers le corps. Ces équipements seront mis gratuitement à la disposition du public, sur des spectacles particulièrement adaptés (danse et musique).

#### **Adaptation des spectacles**

- **Spectacles en audio-description**

Depuis la saison 2018-2019, Le Rive Gauche a intégré dans sa programmation des spectacles proposés en audio-description.

En 2020, il s'agissait de « Cyrano », de la compagnie Jeunesse Aimable, pièce de théâtre programmée le 24 mars 2020, annulée à cause de la crise sanitaire mais qui sera reportée le jeudi 28 avril 2022.

En amont de la représentation de « Cyrano », une visite tactile animée par le régisseur technique de la compagnie et l'assistante à la mise en scène, permettra aux personnes en situation de handicap visuel de découvrir l'espace scénique, le décor et les costumes.

La pièce de théâtre « Féminines », de Pauline Bureau, initialement programmée le 24 novembre 2020, a été reportée en juin 2021 pour les mêmes raisons sanitaires, mais il n'y a finalement pas eu d'audio description, car la mobilisation du public malvoyant n'a pas été concluante.

- **Spectacle surtitré**

Le surtitrage du spectacle « *Féminines* » proposé aux personnes en situation de handicap auditif sur la saison 2020-2021 a dû être annulé également des suites de la crise sanitaire.

- **Spectacle traduit en Langue des Signes Française (LSF)**

Le mardi 8 mars 2022, le spectacle « Un furieux désir de bonheur » sera traduit en LSF par l'association Accès Culture.

#### **Ateliers de médiation**

L'équipe du Rive Gauche propose d'animer une visite technique du théâtre durant la saison 2021-2022, comme elle l'avait fait en octobre 2020, à destination de l'association SURDI76 regroupant des personnes devenant malentendantes et apprenant la lecture labiale.

Une visite de l'exposition « Herbi(er)s » traduite en LSF devait avoir lieu avec *Normandie Culture Signe*, en présence des artistes Louisa Mouche et Pierre Olingue. Mais, l'exposition et l'action de médiation ont été reportées au début de la saison 2021-2022.

Dans le cadre de la Semaine du Handicap de la Ville en février 2021, un parcours du spectateur était prévu pour la classe ULIS (Unités localisées pour l'Inclusion Scolaire) du collège Paul-Eluard, autour du spectacle « *Tendres fragments de Cornélia Sno* » de la compagnie For Happy people & co. Ce parcours était composé de différents temps : présentation du théâtre et de sa programmation au collège ; visite technique du théâtre ; présentation du décor de « *Tendres Fragments de Cornélia Sno* » en amont de la représentation, avec le metteur en scène et scénographe Jean-François Auguste et un temps d'échanges avec les artistes à l'issue de la représentation. Ce projet a cependant été annulé des suites de la crise sanitaire.

## **Supports de communication**

- **Site internet**

Sur son nouveau site internet <https://www.lerivegauche76.fr/> et sur sa brochure de saison, Le Rive Gauche a intégré depuis 2 saisons les pictogrammes d'accessibilité par spectacle, afin de faciliter le choix des personnes porteuses de handicap ou leur accompagnant.

Le Rive Gauche diffuse également les informations sur sa programmation « accessible » via le site ARTEOZ.

- **Programme en français simplifié**

Cette année, Le Rive Gauche propose un programme en français simplifié. Il s'agit de rendre l'information et la communication accessible pour les personnes en situation de handicap mental, déficientes intellectuelles ou présentant tout type de handicap cognitif, ainsi que d'autres publics qui sont en difficulté d'apprentissage ou d'expression en français.

## **6.5. Formation des agents municipaux sur l'accueil des personnes en situation de handicap**

Depuis plusieurs années, la mairie a pour objectif de former l'ensemble des ATSEM de la ville, mais aussi les professionnels de l'animation de la collectivité qui accueillent des enfants en situation de handicap.

Si en 2021, la mairie n'a pas organisé d'actions de formation sur la thématique du handicap pour ses agents, on compte tout de même 41 ATSEM titulaires formées sur 61, soit 2/3 des agentes depuis 2016.

Les actions régulières, comme « l'accueil du public en situation de handicap » et « l'accueil d'un enfant en situation de handicap en milieu scolaire et périscolaire » seront à nouveau programmées en 2022 pour les agents qui ne les ont pas encore suivies.

En 2021, 14 enseignants du Conservatoire ont participé à la formation « Encadrer une pratique artistique (musique et danse) avec des Dys ». Cette formation, animée par le coordinateur du Centre de Ressources Régional Handicap Musique Danse, a rencontré un très fort intérêt et a laissé place à une demande de formation complémentaire sur la dimension pratique. Une seconde intervention sera donc organisée en février 2022 sous forme de mises en situation.

## **6.6. Subventions aux associations Handicap**

La municipalité de Saint-Étienne-du-Rouvray accorde un soutien aux associations de personnes en situation de handicap (et de personnes malades) par le versement de subvention de fonctionnement.

Le tableau ci-après détaille les subventions ainsi versées depuis 2017 :

<b><i>Subventions accordées par la Ville aux associations Handicap</i></b>					
<b>Associations</b>	<b>Montant accordé en €</b>				
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Handisup	100	100		100	100
APF France Handicap	100			100	100
Centre Normandie Lorraine			100	100	100
Valentin Haüy - comité de Rouen	100	150	150	150	
Point de Mire	100		100	100	refus <sup>1</sup>
UNAFAM - Union nationale des amis et familles de malades mentaux - section de Rouen	100	100	100	100	100
Coordination Handicap Normandie	100	100	100	100	

<sup>1</sup> Après échange avec l'association, il s'avère qu'elle intervient essentiellement sur Le Havre

Charline		100			
Vie & Espoir		100			
Solidarité espoir recherche Téléthon			300		
<b>TOTAL</b>	<b>600€</b>	<b>650€</b>	<b>850€</b>	<b>750€</b>	<b>400€</b>

À cela, s'ajoutent des subventions que le CCAS accorde aux associations gérant des établissements accueillant des stéphanois en situation de handicap. Les subventions prévues s'élèvent à 80 € par stéphanois accueilli, dans la limite de 320 €. En 2021, faute de demandes, le CCAS n'a accordé qu'une subvention pour un montant total de 160 €.

<b>Subventions accordées par le CCAS aux associations Handicap</b>					
<b>Associations</b>	<b>Montant accordé en €</b>				
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
AMER			320	320	
NORMANDIE LORRAINE	320				
VALENTIN HAÛY		200			
LES FOUGERES			240	160	
APAJH	320				
VOTRE ECOLE CHEZ VOUS			80	80	
ENVOL SAINT JEAN			160	160	160
LADAPT			80		
<b>TOTAL</b>	<b>640€</b>	<b>200€</b>	<b>880€</b>	<b>720€</b>	<b>160€</b>

# ANNEXES

- 1) Eléments statistiques concernant les personnes ayant sollicité un droit MDPH sur la commune en 2021
- 2) Aménagement de voirie et PMR 2021-2022
- 3) Liste des arrêts de bus et métrobus accessibles sur le territoire communal
- 4) Evolution de la mise en accessibilité des ERP municipaux (cartographies)
  - a. Recensement 2017 des bâtiments et équipements communaux à mettre en accessibilité
  - b. Recensement des bâtiments et équipements communaux accessibles en 2021 (hors ascenseurs)
  - c. Projection des bâtiments communaux accessibles en 2022 (hors ascenseurs)
- 5) Liste des dossiers de mise en accessibilité étudiés par la Commission communale d'accessibilité en 2021
- 6) Présentation de la plateforme « Acceslibre »
- 7) Liste et état de l'occupation des logements accessibles et adaptés dans le parc social de Saint-Etienne-du-Rouvray en 2021

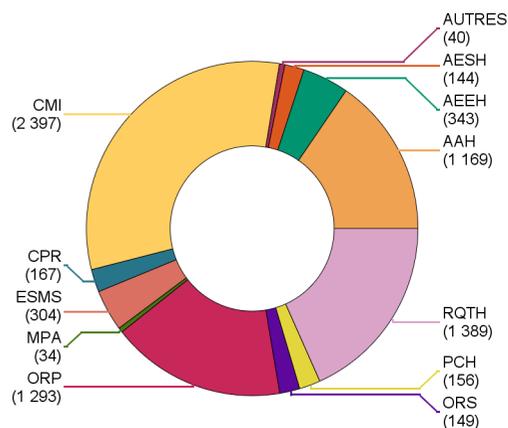
# Droits en cours

Les prestations dont la date de fin n'est pas à échéance sont comptabilisées dans les droits en cours

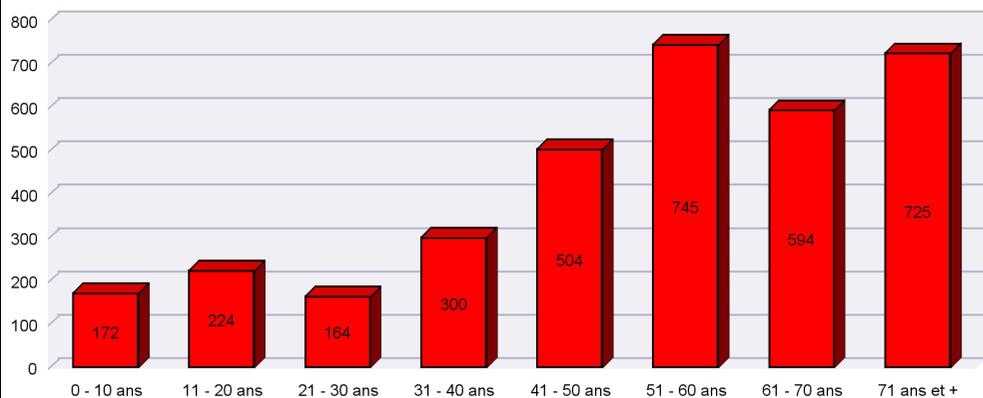
**3 428** personnes ont au moins un droit ouvert au 31/12/2021 00:00:0  
dont **88,71 %** au moins une prestation 'adulte'

Un total de 9 710 prestations sont en cours de validité  
La durée moyenne d'un droit s'établit à 6,14 ans

Répartition des droits ouverts



Les personnes ayant un droit en cours de validité sur votre commune par tranches d'âges



Source : MDPH - données extraites du progiciel métier 'Genesis' - 2021

## Quelques éléments chiffrés sur votre commune

### SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

**Année 2021**

Cette brochure vous propose des éléments quantitatifs et qualitatifs permettant de mieux cerner l'activité de la Maison Départementale des Personnes Handicapées relativement aux personnes résidant sur le territoire de votre commune.

Elle comporte trois parties : l'une consacrée aux demandes, l'autre aux décisions et la dernière aux droits en cours

#### Glossaire des abréviations employées

##### Prestations Communes

CMI : Carte mobilité inclusion  
PCH : Prestation de compensation du handicap

##### Prestations 'Enfants'

AEEH : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé  
MPA : Matériel pédagogique adapté  
ORS : Orientation scolaire  
AESH : Accompagnement d'élèves en situation de handicap  
DRVS ; Demande relative à la vie scolaire

##### Prestations 'Adultes'

AAH : Allocation aux adultes handicapés  
CPR : Complément de Ressources  
RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé  
ORP : Orientation ou Formation Professionnelle  
ESMS : Orientation vers un établissement ou service médico-social  
Autres : Allocation Compensatrice, affiliation à l'assurance vieillesse

Source : MDPH - données extraites du progiciel métier 'Genesis' - 2021

Cette restitution respecte la Démarche Qualité en matière de Réalisation de Requêtes Statistiques de la MDPH (DQ2RS) - 06/01/22

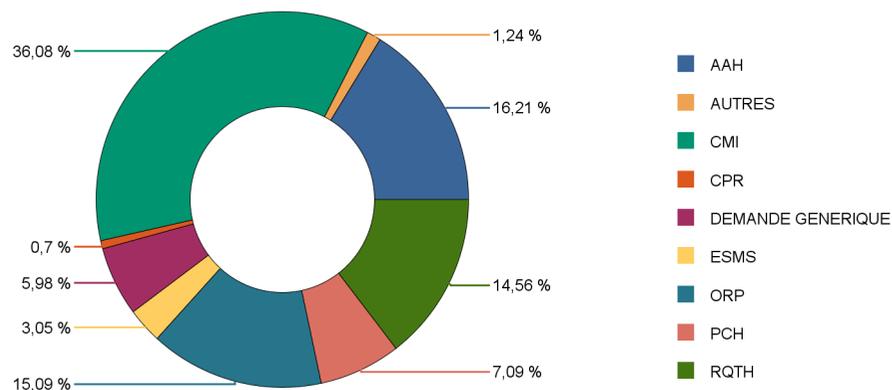
## Demandes de prestation et d'orientation

La MDPH, guichet unique en matière de handicap, instruit l'ensemble des demandes relatives aux enfants et aux adultes

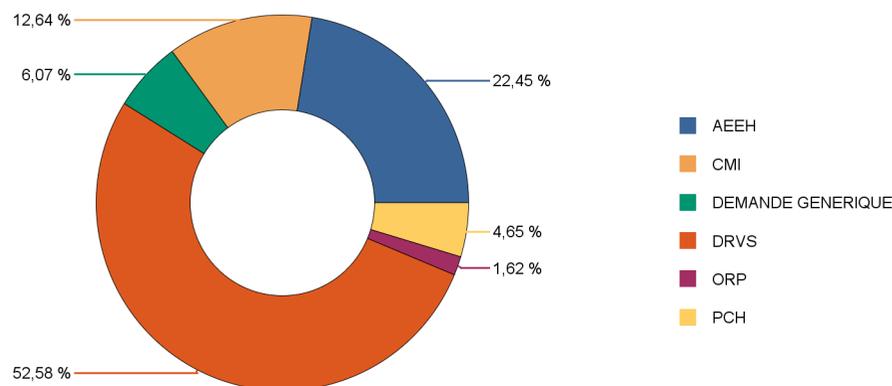
En 2021, **984** personnes ont déposé  
**3 526** demandes auprès de la MDPH  
Soit **3,58** demandes par personne

68,66% des demandes concernent des adultes et 31,34% des enfants et jeunes de moins de 20 ans

Répartition des demandes 'adultes'



Répartition des demandes 'enfants'



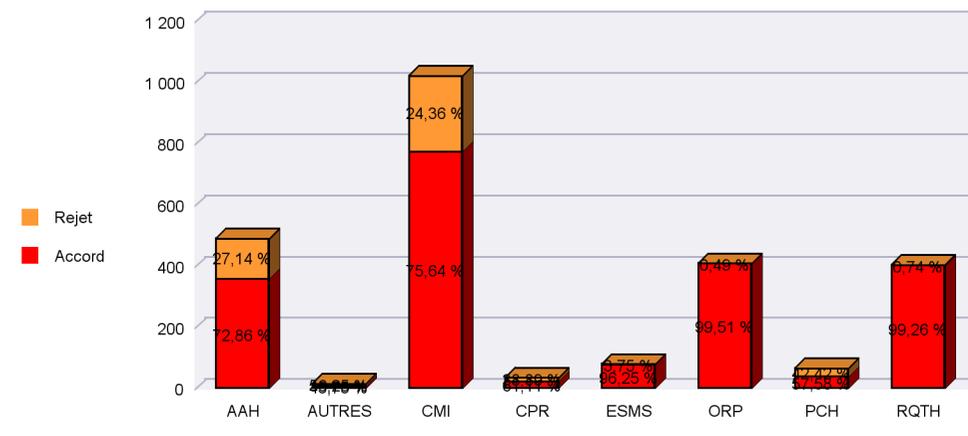
## Décisions de la CDAPH

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées rend des décisions après évaluation des décisions par la Maison Départementale des Personnes Handicapées

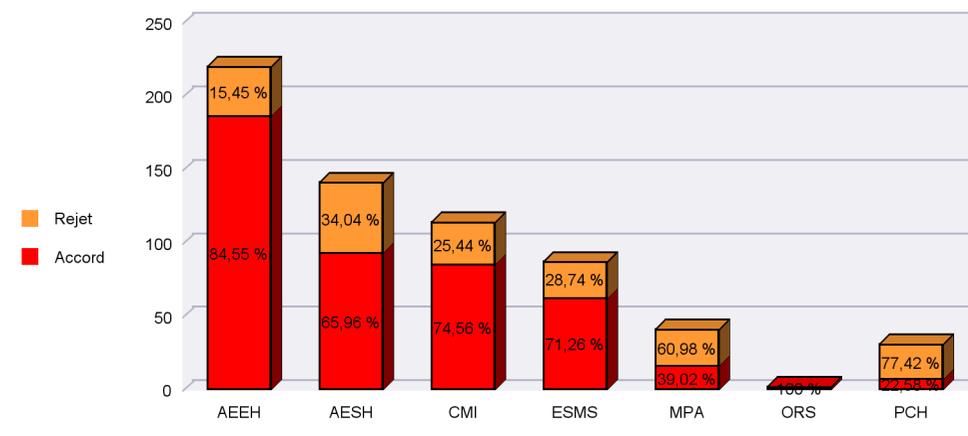
**3 387** décisions ont été rendues par la CDAPH en 2021  
concernant **1 035** personnes

958 personnes se sont vues ouvrir au moins un droit, soit 92,56 % des dossiers ayant fait l'objet d'un examen par la CDAPH

Répartition des décisions 'adultes'



Répartition des décisions 'enfants'





GRAND QUEVILLY

PETIT COURONNE

LA SEINE

SOTTEVILLE-LES-ROUEN

OISSEL



**PLAN DE VILLE**  
Aménagement de voirie et PMR

**Direction des Services Techniques**

Date:	Index:	Édité le:	Objets des modifications:	Dessiné par:	Vérifié par:

RE [APS] [APD] [EXE]  
 N° 000  
 TRAUAUX VOIRIE 2021  
 TRAUAUX VOIRIE 2022  
 PLACES PMR

- EQUIPEMENTS PRINCIPAUX**
- 1 HOTEL DE VILLE
  - 2 MAISON DU CITOYEN
  - 3 COMMISSARIAT DE POLICE DU CENTRE VILLE
  - 4 BUREAU DE POLICE DU MARRAÎLET
  - 5 HOTEL DES POSTES DU MARRAÎLET
  - 6 BUREAU DES POSTES DU CENTRE VILLE
  - 7 ÉGLISE DU CENTRE VILLE (Église Sainte-Thérèse)
  - 8 ÉGLISE DU MARRAÎLET (Chapelle Sainte-Thérèse)
  - 9 CIMETIÈRE DU CENTRE VILLE
  - 10 CIMETIÈRE DU MARRAÎLET
  - 11 BARRÉ S.A.C.P.
  - 12 HALLE DU MARCHÉ (place de la Fraternité)
  - 13 CENTRE TECHNOLOGIQUE MUNICIPAL
  - 14 OUTILS CENTRAUX "PARCELLES"
  - 15 CAISSE DES ÉCOLES
  - 16 USINE DES EAUX DE LA CHAPELLE
  - 17 SALLE FESTIVE
  - 18 CYBERSPACE "La Station"
  - 19 CENTRE MÉDICO-SOCIAL "Craze"
  - 20 CENTRE HÔPITALIER SPÉCIALISÉ DU ROUVRAY
  - 21 STIP ENFANTS
  - 22 PASTORALE DE LA CHAPELLE
  - 23 CENTRE MÉDICO-SOCIAL DU MARRAÎLET
  - 24 AIDE SOCIALE A L'ÉNFANCE
  - 25 CIRCONSCRIPTION D'ACTION SAUVETAIRE ET SOCIALE
  - 26 ÉTABLISSEMENT "Moulin de Normandie"
  - 27 RÉSIDENCE BTP RÉHABILITÉ
  - 28 MANSION DE LA PETITE ENFANCE "NANE FRANK"
  - 29 CENTRE DE LOISIRS S.N.C.F.
  - 30 CENTRE DE LOISIRS "LA SAINTE-TRÉPÉE"
  - 31 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 32 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 33 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 34 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 35 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 36 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 37 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 38 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 39 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 40 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 41 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 42 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 43 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 44 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 45 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 46 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 47 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 48 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 49 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 50 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 51 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 52 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 53 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 54 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 55 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 56 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 57 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 58 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 59 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 60 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 61 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 62 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 63 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 64 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 65 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 66 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 67 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 68 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 69 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 70 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 71 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 72 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 73 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 74 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 75 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 76 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 77 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 78 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 79 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 80 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 81 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 82 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 83 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 84 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 85 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 86 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 87 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 88 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 89 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 90 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 91 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 92 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 93 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 94 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 95 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 96 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 97 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 98 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 99 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
  - 100 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "JEAN JARRES"
- EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET SPORTIFS**
- 100 ZONE INDUSTRIELLES Est du Bord de Seine
  - 101 ZONE D'ACTIVITÉS DU MARRAÎLET
  - 102 ZONE D'ACTIVITÉS DE LA CHAPELLE
  - 103 ZONE D'ACTIVITÉS SAINT-VIN
  - 104 TECHNOLOGIE DU MARRAÎLET
  - 105 CENTRE MULTIMÉDIAS
  - 106 ZONE D'ACTIVITÉS DE L'ÉVANG
  - 107 PARC D'ACTIVITÉS DE LA VENTE OLIVIER
- ENSENEMENT**
- 70 ÉCOLE MATERNELLE FÉRICRE ROSSIF
  - 71 ÉCOLE MATERNELLE PIERRE SEMARD
  - 72 ÉCOLE MATERNELLE ROBESPIÈRE
  - 73 ÉCOLE MATERNELLE ROBESPIÈRE
  - 74 ÉCOLE JEANNE D'ARC
  - 75 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY
  - 76 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JARRES
  - 77 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HENRI WALLON
  - 78 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE AMFARÉ
  - 79 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOLIOT-CURIE
  - 80 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 81 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 82 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 83 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 84 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 85 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 86 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 87 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 88 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 89 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 90 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 91 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 92 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 93 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 94 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 95 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 96 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 97 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 98 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 99 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
  - 100 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR DURUY
- ZONE D'ACTIVITÉS**
- 100 ZONE INDUSTRIELLES Est du Bord de Seine
  - 101 ZONE D'ACTIVITÉS DU MARRAÎLET
  - 102 ZONE D'ACTIVITÉS DE LA CHAPELLE
  - 103 ZONE D'ACTIVITÉS SAINT-VIN
  - 104 TECHNOLOGIE DU MARRAÎLET
  - 105 CENTRE MULTIMÉDIAS
  - 106 ZONE D'ACTIVITÉS DE L'ÉVANG
  - 107 PARC D'ACTIVITÉS DE LA VENTE OLIVIER

## Liste des arrêts de bus et métrobus accessibles sur le territoire communal au 31/12/2021

	Numéro	Nom	Equipement	Lignes desservies	Destination	Remarques
1	537	Navarre	Abri sans pub	310 - 311 - F3	Pôle Multimodal d'Oissel - OISSEL	
2	546	Mouquet	Poteau	42	Centre Routier - GRAND-QUEVILLY	
3	547	Marquette	Poteau	42	Centre Routier - GRAND-QUEVILLY	
4	1 344	Ernest Renan	Abri Pub	311 - 314 - 42	La Houssière - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
5	1 352	Goubert	Abri Pub	310-311-314-27-F3	Théâtre des Arts - ROUEN	
6	1 358	Ernest Renan	Abri sans pub	311-314-42	Centre Routier - GRAND-QUEVILLY	
7	2 121	Languedoc	Poteau	310 - 311 - 314 - F3	Théâtre des Arts - ROUEN	
8	2 122	Normandie	Poteau	310 - 311 - 314 - F3	Théâtre des Arts - ROUEN	
9	2 267	Technopôle	Poteau	27	Bel Air - PETIT COURONNE	
10	2 296	Cateliers	Poteau	27	Gare de saint Etienne du Rouvray - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
11	2 297	Cateliers	Poteau	27	Bel Air - PETIT COURONNE	
12	3 178	Navarre	Poteau	310-311-F3	Théâtre des Arts - ROUEN	
13	3 179	Sologne	Poteau	310-311-F3	Théâtre des Arts - ROUEN	
14	3 202	Coquelicots	Poteau	42	Centre Routier - GRAND-QUEVILLY	
15	20 117	Stendhal	Abri pub	Noctambus - T4	Boulingrin - ROUEN	
16	20 119	George Sand	Abri pub	Noctambus - T4	Boulingrin - ROUEN	
17	20 121	Zénith - Parc Expo	Abri pub	Noctambus - 32 -T4	Boulingrin - ROUEN	
18	346	Jean Macé	Poteau	311-314-42	Centre Routier - GRAND-QUEVILLY	
19	351	Zénith - Parc Expo	Abri pub	Noctambus-27-32	Cateliers - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
20	352	Zénith - Parc Expo	Abri pub	27	Bel Air - PETIT COURONNE	largeur mini de circulation = 1,37m
21	356	Jean Macé	Poteau	311-314-42	La Houssière - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
22	524	Coquelicots	Poteau	310 - F3	Pôle Multimodal d'Oissel - OISSEL	
23	527	Eglise de Saint-Etienne-du-Rouvray	Poteau	42	La Houssière - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
24	531	Normandie	Poteau	310 - 311 - 314 - F3	Pôle Multimodal d'Oissel - OISSEL	
25	533	Neptune	Poteau	314 - 42	La Houssière - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
26	534	La Houssière	Poteau	314 - 42	La Houssière - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
27	535	Neptune	Poteau	314 - 42	Centre Routier - GRAND-QUEVILLY	
28	538	Sologne	Poteau	310-311-F3	Pôle Multimodal d'Oissel - OISSEL	
29	548	Coquelicots	Abri sans pub	310-42-F3	Théâtre des Arts - ROUEN	
30	1 159	George Sand	Abri pub	42	La Houssière - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
31	1 199	Basse Seine	Abri sans pub	33	Théâtre des Arts - ROUEN	
32	1 307	Camélias	Poteau	311-314-42	La Houssière - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
33	1 308	Grimau	Poteau	314-27	Gare de saint Etienne du Rouvray - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
34	1 314	Camélias	Poteau - Abri	311-314-42	Centre Routier - GRAND-QUEVILLY	
35	1 558	Ecole Langevin	Poteau	27	Gare de saint Etienne du Rouvray - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
36	1 559	Ecole Langevin	Abri sans pub	27	Bel Air - PETIT COURONNE	
37	2 266	Technopôle	Abri sans pub	27	Gare de saint Etienne du Rouvray - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
38	3 193	Eglantines	Poteau	311-314-42	La Houssière - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	

	Numéro	Nom	Equipement	Lignes desservies	Destination	Remarques
39	10 053	Champ de Courses	Abri Pub	Tramway	Technopôle - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
40	10 054	Champ de Courses	Abri Pub	Tramway		
41	10 055	Ernest Renan	Abri Pub	Tramway	Technopôle - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	largeur mini de circulation = 1,36m
42	10 056	Ernest Renan	Abri Pub	Tramway		largeur mini de circulation = 1,38m
43	10 057	Le Parc	Abri Pub	Tramway	Technopôle - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
44	10 058	Le Parc	Abri Pub	Tramway		
45	10 059	Maryse Bastié	Abri Pub	Tramway	Technopôle - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	largeur mini de circulation = 1,35m
46	10 060	Maryse Bastié	Abri Pub	Tramway		
47	10 061	Technopôle	Abri Pub	Tramway	Technopôle - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	largeur mini de circulation = 1,36m
48	10 062	Technopôle	Abri Pub	Tramway		
49	20 115	Champ des Bruyères	Abri Pub	Noctambus - T4	Boulingrin - ROUEN	
50	1313	Grimau	Poteau	314 - 27	Bel Air - PETIT-COURONNE	
51	1316	Blériot	Abri sans pub	311 - 314 - 42	Centre Routier - GRAND-QUEVILLY	
52	1354	Gagarine	Abri sans pub	310 - 311 - F3	Théâtre des Arts - ROUEN	
53	1511	Capucines	Poteau	311 - 42	La Houssière - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	
54	1551	Goubert	Abri sans pub	310 - 311 - 314 - 27 - F3	Pôle Multimodal d'Oissel - OISSEL	







Dossiers de mise en accessibilité étudiés par la Commission communale d'accessibilité en 2021

ANNEXE N°5

N°d'AT (même si AT liée à un PC)	N° de PC Si AT liée à un PC	N° Ad'AP Patrimoine Si AT rattachée à un tel Ad'AP	Nom de l'ERP	N° de rue	Nom de rue	Catégorie de l'ERP	Type de l'ERP	activités	Nom du Propriétaire/Gestionnaire/Exploitant de l'ERP	Descriptif du projet	Avis CCA	Date CCA
076 575 20 O 0014	076 575 20 O 0054		ASSOCIATION LA CLE	*6 - 8	rue des Hortensias	5ème	W	ACCUEIL ET ACTIVITES	LOGEO SEINE / ASSOCIATION LA CLE	restructuration de 12 logements en résidence d'accueil + 24 logements	<b>FAVORABLE</b>	08/02/2021
07657520 O 0021			HOWDENS CUISINES		BD INDUSTRIEL	5ème	T	showroom + entrepot	howdens cuisines	aménagements d'un showroom	<b>FAVORABLE</b>	08/02/2021
076575 20 O 0022	076 575 20 O 0102		ESIGELEC		Avenue de Galilée zac technopole du Madrillet	3ème	R	ENSEIGNEMENT	ESIGELEC	Construction d'un bâtiment d'enseignement	<b>FAVORABLE</b>	08/02/2021
076 575 21 O 0001			ASSOCIATION LA CLASS	141	rue de PARIS		R	ENSEIGNEMENT	Association La Class - Mme Elbraie	aménagements d'un établissement d'enseignement	<b>DEFAVORABLE</b>	08/02/2021
076 575 21 O 0003			ORDRE MONASTIQUE VAISNAVA	41	RUE DU MADRILLET	5ème	V	CULTE	CONGREGATION DE L'ORDRE MONASTIQUE VAISNAVA	Mise en accessibilité du temple	<b>FAVORABLE</b>	14/06/2021
076 575 21 O 0004			RABONI		RUE DU CLOS TELLIER	5ème	M	MAGASIN DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION	RABONI IDF	Construction d'un magasin vente de matériaux de construction	<b>DEFAVORABLE</b>	14/06/2021
076 575 21 O 0008	076 575 21 O 0022		SALLE DE YOGA	37B - 39B	RUE DU MADRILLET	5ème	X	activité sportive	CONGREGATION DE L'ORDRE MONASTIQUE VAISNAVA	construction d'une salle de yoga, vestiaires et sanitaires	<b>DEFAVORABLE</b>	14/06/2021
076 575 21 O 0010			B&M (ex BABOU)	77	rue du Docteur Cotoni	2ème (ex : 1ère)	M	Magasin de vente /solderie	SAS BABOU	Réaménagement et redistribution des gondoles de la surface de vente actuelle et déplacement des	<b>FAVORABLE</b>	14/06/2021
076 575 21 O 0011			CERFRANCE		AVENUE ROBERT HOOKE	5ème	W	cabinet comptable	CERFRANCE	Aménagement d'un cabinet comptable dans un bâtiment existant	<b>FAVORABLE</b>	14/06/2021
076 575 21 O 0013			ASSOCIATION LA CLASS	141	RUE DE PARIS	5ème	R	enseignement soutien scolaire	L'association La Class'	mise au normes sécurité incendie et accessibilité d'un établissement d'enseignement	<b>DEFAVORABLE sous-commission départementale pour l'accessibilité</b>	
076 575 21 O 0014	076 575 21 O 0005		NON CONNU	7	RUE PIERRE DE COUBERTIN	5ème	déclaration ultérieure	Non connu lors du projet	SCI SH CITY	construction d'un bâtiment divisé en 3 lots	<b>FAVORABLE</b>	14/06/2021
076 575 21 O 0008	076 575 21 O 0022		SALLE DE YOGA	37B - 39B	RUE DU MADRILLET	5ème	X	activité sportive	CONGREGATION DE L'ORDRE MONASTIQUE VAISNAVA	construction d'une salle de yoga, vestiaires et sanitaires	<b>FAVORABLE</b>	13/09/2021

N°d'AT (même si AT liée à un PC)	N° de PC Si AT liée à un PC	N° Ad'AP Patrimoine Si AT rattachée à un tel Ad'AP	Nom de l'ERP	N° de rue	Nom de rue	Catégorie de l'ERP	Type de l'ERP	activités	Nom du Propriétaire/Gestionnaire/Exploitant de l'ERP	Descriptif du projet	Avis CCA	Date CCA
076 575 21 O 0015		075 056 15 04344	Hôtel Premiere Classe	11	avenue des Canadiens	4ème	O	Hôtel	SNC les Canadiens	mise en accessibilité de l'établissement	<b>DEFAVORABLE</b>	13/09/2021
076 575 21 O 0016		09304818 B0004	AFPA	135	rue du Madrillet		R	enseignement	AFPA - 3 RUE FRANKLIN - 93100 Montreuil	Réhabilitation énergétique et technique et Aménagement de plateaux techniques	<b>FAVORABLE</b>	13/09/2021
076 575 21 O 0017			UTILE	41	rue JJ Rousseau	4ème	R	magasin de vente alimentaire	les Coopérateurs Normands 2-4 rue de la Coopérative 76120 Le Grand Quevilly	Agrandissement de la surface de vente / réaménagement	<b>FAVORABLE</b>	13/09/2021
076 575 21 O 0019			parapharmacie leclerc		mare Aux Daims	1ère	M	centre commercial	E Leclerc	disparition de la parfumerie et agrandissement de la parapharmacie - Projet réaliser pour en Parler	<b>DEFAVORABLE</b>	13/09/2021
076 575 21 O 0020	076 575 21 O 0043		Centre de loisirs de la Sapinière		chemin de la Sapinière	5ème	R	centre de Loisirs	Ville de Sotteville Les Rouen	Création d'un local sanitaires pour centre de loisirs élémentaires	<b>DEFAVORABLE</b>	13/09/2021
076 575 21 O 0025			Espace culturel leclerc - espace occasion		mare aux dains	1ère	M	vente d'occasion	E . Leclerc	Création d'un espace occasion - Projet réaliser pour en parler	<b>DEFAVORABLE</b>	13/09/2021
076 575 21 O 0025			Agence de voyage E. Leclerc		mare aux daims	1ère	M	vente	E Leclerc	Aménagement d'une agence de voyage dans une partie de l'acienne parfumerie - projet réaliser - pour en parler	<b>FAVORABLE</b>	13/09/2021
076 575 21 O 0026			local d'activité culturel	2	rue des Bleuets	3ème	L(R, S)	Centre associatifs et de loisirs de la SNCF	CASI - Rouen Normandie 15 rue de la Gare - 76303 Sotteville Les Rouen	restructuration et remise aux normes	<b>FAVORABLE</b>	13/09/2021
076 575 21 O 0027			INSA	685	avenue de l'Université	2ème	R	atelier enseignement, restauration, salle de classe	INSA ROUEN NORMANDIE - 685 avenue de l'Université - 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY - Alban Bourcier	Remplacement de 3 grandes portes du Bâtiment Magellan	<b>FAVORABLE</b>	29/11/2021
076 575 21 O 0028	076 575 21 O 0054		Bâtiment commercial (ex LIDL)		Avenue de Saint Yon	3ème	M	Magasin	SAS LA MAISON DU TREIZIEME - 5 RUE Jean Monnet - 94130 NOGENT SUR MARNE - Jean-Claude Bourrelier	reconstruction après sinistre d'un Bâtiment commercial - Cheminement extérieur	<b>FAVORABLE</b>	29/11/2021
076 575 21 O 0029			Maison du Parc		Allée du Champ de Courses	5ème	L-N-M	Ateliers Polyvalents & de cuisine - Restaurant - Magasin de vente	Métropole-Rouen-Normandie - 108 Allée François Mitterrand - CS 50589 - 76006 ROUEN	Modification du PC initial : sanitaires redessinés ; position des entités du programme inversé	<b>FAVORABLE</b>	29/11/2021

N°d'AT (même si AT liée à un PC)	N° de PC Si AT liée à un PC	N° Ad'AP Patrimoine Si AT rattachée à un tel Ad'AP	Nom de l'ERP	N° de rue	Nom de rue	Catégorie de l'ERP	Type de l'ERP	activités	Nom du Propriétaire/Gestionnaire/Exploitant de l'ERP	Descriptif du projet	Avis CCA	Date CCA
076 575 21 O 0030			local d'activité culturel	2	rue des Bleuets	3ème	L(R, S)	Centre associatifs et de loisirs de la SNCF	CASI - Rouen Normandie 15 rue de la Gare - 76303 Sotteville Les Rouen	Bâtiment D - Stockage et vestiaire arbitre	<b>FAVORABLE</b>	29/11/2021
076 575 21 O 0031			INSA	685	avenue de l'Université	2ème	R	atelier enseignement, restauration, salle de classe	INSA ROUEN NORMANDIE - 685 avenue de l'Université - 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY - Alban Bourcier	Portes automatiques	<b>FAVORABLE</b>	29/11/2021
076 575 21 O 0032			Université		avenue de l'Université	1ère	N-R	Restaurant - Enseignement	CROUS - 135 Boulevard de l'Europe - 76100 ROUEN - CATHERINE Virginie	Réaménagement des sanitaires du restaurant Universitaire - Le Madrillet	<b>DEFAVORABLE</b>	29/11/2021
076 575 21 O 0033	076 575 21 O 0043		Centre de loisirs de la Sapinière		chemin de la Sapinière	5ème	R	centre de Loisirs	Ville de Sotteville Les Rouen	Création d'un local sanitaires pour centre de loisirs élémentaires	<b>FAVORABLE</b>	29/11/2021
076 575 21 O 0034			RABONI		rue du Clos du Tellier	5ème	M	vente de matériaux pour travaux	RABONI IDF - 69-71 bd de la République - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	Aménagement d'un SAS d'entrée accessible	<b>FAVORABLE</b>	29/11/2021

## AccesLibre

---

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Une interface pour visualiser en quelques clics les établissements recensés et leurs informations d'accessibilité.

Un formulaire simple et rapide à remplir pour renseigner un établissement.

# AccesLibre

---

## Des outils de communication

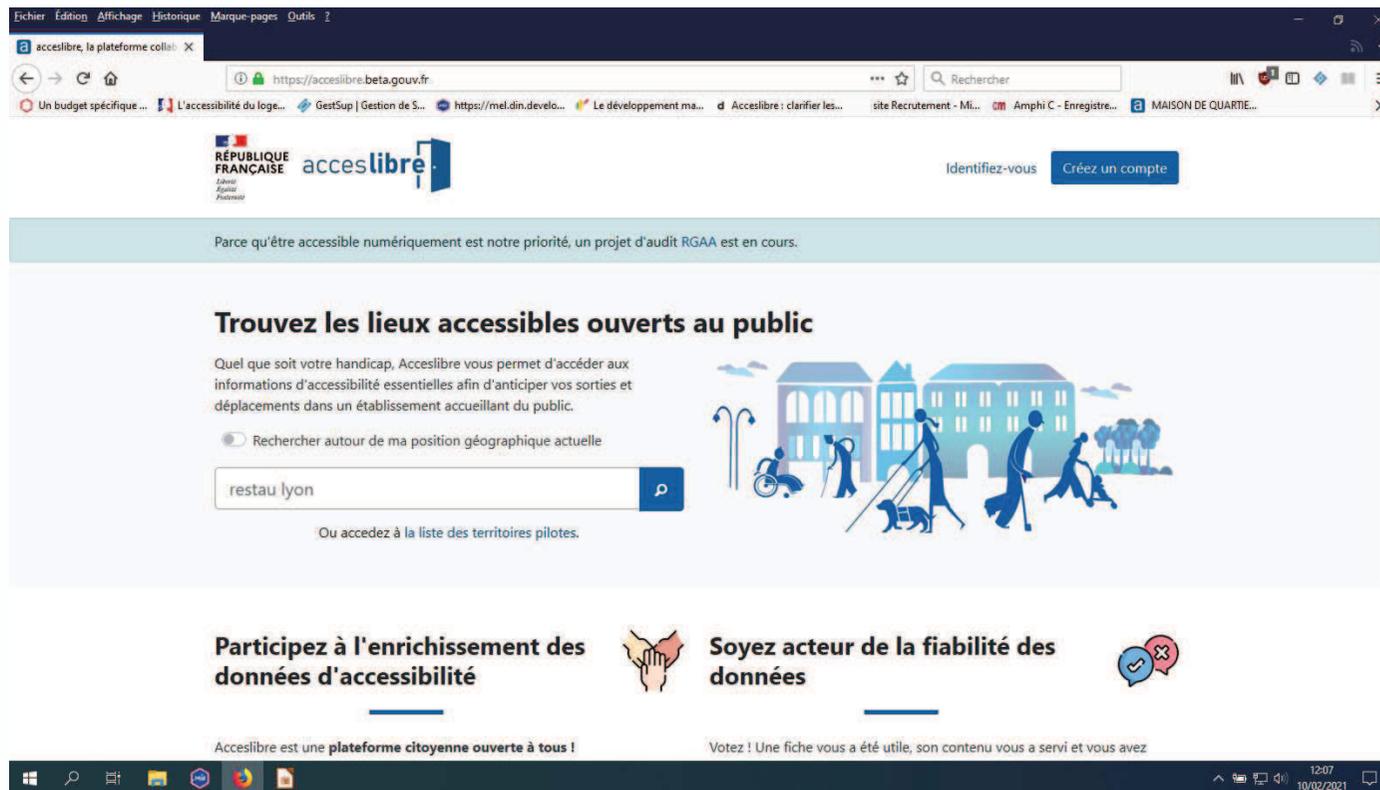
### Des vidéos de présentation

<https://www.dailymotion.com/video/x7wctiu>

[https://www.youtube.com/watch?v=d-3cfiY5O\\_U](https://www.youtube.com/watch?v=d-3cfiY5O_U)

# AccesLibre

<http://acceslibre.beta.gouv.fr/>



## LISTE DES LOGEMENTS ACCESSIBLES ET ADAPTES A SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY EN 2021

TYPE	ADRESSE	QUARTIER	OPERATION	BAILLEUR	PARC	OCCUPATION	AGE DES ADULTES		TYPE HANDICAP
2	Parc Saint Just bât A appt 01	CHBLA	ST JUST	LOGISEINE	ANCIEN	1	1997		handicap physique
2	Parc Saint Just bât A appt 02	CHBLA	ST JUST	LOGISEINE	ANCIEN	1	1973		Physique et mental
3	Parc Saint Just bât A appt 03	CHBLA	ST JUST	LOGISEINE	ANCIEN	1	1958		Physique
3	Parc Saint Just bât B appt 05	CHBLA	ST JUST	LOGISEINE	ANCIEN	2+1	1948	1958	Problème santé
3	Parc Saint Just bât C appt 02	CHBLA	ST JUST	LOGISEINE	ANCIEN	2	1959	1957	Physique FR + hand sensoriel
4	Parc Saint Just bât C appt 03	CHBLA	ST JUST	LOGISEINE	ANCIEN	1+1	1974		
3	60 rue A de Musset hall I appt 7	C COURS	VERLAINE	LOGISEINE	NEUF	2+1	1961	1962	handicap physique
3	60 rue A de Musset hall K appt 13	C COURS	VERLAINE	LOGISEINE	NEUF	2	1970	1954	Physique FR
4	1 rue Paul Verlaine hall D appt 02	C COURS	VERLAINE	LOGISEINE	NEUF	2	1938	1964	Physique FR et mental
4	4 rue Leïla BEN SEDIRA appt 23	CATELIERS 1	CATELIERS 1	LOGISEINE	NEUF	2+3	1979	1985	
4	6 rue leïla BEN SEDIRA appt 19	CATELIERS 1	CATELIERS 1	LOGISEINE	NEUF	2+2	1970	1981	Physique FR
2	11 rue Germaine et André Pican F02	CATELIERS 3	CATELIERS 3	LOGISEINE	NEUF	1	1964		pbs mobilité
2	13 rue Germaine et André Pican G02	CATELIERS 3	CATELIERS 3	LOGISEINE	NEUF	1	1997		
2	19 rue Germaine et André Pican	CATELIERS 3	CATELIERS 3	LOGISEINE	NEUF	1	1950		handicap physique
3	32 rue A Daudet appt 1	CHBLA	MACE2	LOGISEINE	NEUF	2+1	1960	1955	physique FR
3	24 rue A Daudet appt 1	CHBLA	MACE2	LOGISEINE	NEUF	2	1948	1953	physique FR
2	23 rue Avenue Jean Macé	CHBLA	MACE3	LOGISEINE	NEUF	1	1977		hand physique
2	26 rue du madrillet 01	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1953		hand physique
2	26 rue du madrillet 02	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1967		Physique FR
3	26 rue du madrillet 03	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1+2	1971		
2	26 rue du madrillet 04	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1950		mob reduite et mental
2	26 rue du madrillet 05	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1938		
2	26 rue du madrillet 06	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1948		hand physique
2	26 rue du madrillet 11	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1926		hand physique
2	26 rue du madrillet 12	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1938		
2	26 rue du madrillet 13	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1930		
3	26 rue du madrillet 14	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	2	1944	1954	mob reduite
2	26 rue du madrillet 15	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1952		invalide
2	26 rue du madrillet 16	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	2	1941	1944	
2	26 rue du madrillet 17	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1949		
3	26 rue du madrillet 18	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	2	1950	1962	1 invalide
2	26 rue du madrillet 21	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1934		
2	26 rue du madrillet 22	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1947		mob reduite
2	26 rue du madrillet 23	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1951		mob réduite
3	26 rue du madrillet 24	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	2	1933	1937	

2	26 rue du madrillet 25	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1954		handicap physique
2	26 rue du madrillet 26	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1932		handicap physique
2	26 rue du madrillet 27	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1943		
3	26 rue du madrillet 28	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	2+1	1950	1953	hand physique
2	26 rue du madrillet 31	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1933		
2	26 rue du madrillet 32	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	2	1943	1950	mob reduite
2	26 rue du madrillet 33	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1938		
3	26 rue du madrillet 34	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	2	1933	1932	physique FR
2	26 rue du madrillet 35	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1949		
2	26 rue du madrillet 36	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1955		mob reduite
2	26 rue du madrillet 37	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	1	1933		physique
3	26 rue du madrillet 38	CHBLA	RESID EVOLUTIVE	FS	NEUF	2	1950	1951	mobilité réduite
3	4 rue Mado Robin appt 01	CATELIERS	CATELIERS	FS	NEUF	2	1928	1930	PA mob réduite
3	3 rue Mado Robin appt 2	CATELIERS	CATELIERS	FS	NEUF	2	1944	1946	PA mob réduite
3	4 rue Mado Robin appt 02	CATELIERS	CATELIERS	FS	NEUF	1	1952		PA mob réduite
5	6 rue Mado Robin	CATELIERS	CATELIERS	FS	NEUF	1+2	1961		Physique FR
3	1 rue Mado Robin appt 01	CATELIERS	CATELIERS	FS	NEUF	1+1	1986		
4	2 rue Maria Callas appt 01	CATELIERS	CATELIERS	FS	NEUF	2+3	1971	1974	
3	4 rue Maria Callas appt 02	CATELIERS	CATELIERS	FS	NEUF	1	1971		Physique FR
3	6 rue Maria Callas appt 01	CATELIERS	CATELIERS	FS	NEUF	1+1	1965		Physique FR
3	2 rue Edith Piaf	LANGEVIN	THOREZ	FS	NEUF	1+2	1970		invalide
3	1 rue Barbara	LANGEVIN	THOREZ	FS	NEUF	2	1951	1951	mob reduite
3	27 rue R Hartmann	HARTMANN	HARTMANN	FS	NEUF	2	1937	1946	Physique
2	37 rue R Hartmann	HARTMANN	HARTMANN	FS	NEUF	1	1953		
3	1 rue du Berry	HARTMANN	HARTMANN	FS	NEUF	2+2	1980	1981	Physique FR
3	3 rue du Berry	HARTMANN	HARTMANN	FS	NEUF	1+1	1944	1970	
2	9 rue du Berry	HARTMANN	HARTMANN	FS	NEUF	1	1951		
2	11 rue du Berry	HARTMANN	HARTMANN	FS	NEUF	1	1933		mob réduite
3	17 rue du Berry	HARTMANN	HARTMANN	FS	NEUF	2	1943	1951	PA mob réduite
3	19 rue du Berry	HARTMANN	HARTMANN	FS	NEUF	1+1	1949		
2	25 rue du Berry	HARTMANN	HARTMANN	FS	NEUF	1	1993		
2	27 rue du Berry	HARTMANN	HARTMANN	FS	NEUF	1	1950		PA mob réduite
3	229 rue de paris 01	CENTRE VILLE	MOISAN	FS	NEUF	1+1	1979		
2	229 rue de paris 02	CENTRE VILLE	MOISAN	FS	NEUF	1	1964		
2	229 rue de paris 03	CENTRE VILLE	MOISAN	FS	NEUF	1	1940		mobilité réduite
3	229 rue de paris 05	CENTRE VILLE	MOISAN	FS	NEUF	2	1995	2000	
3	229 rue de paris 06	CENTRE VILLE	MOISAN	FS	NEUF	1	1986		
5	229 rue de paris 07	CENTRE VILLE	MOISAN	FS	NEUF	2+3	1986	1988	mob reduite
3	229 rue de paris 08	CENTRE VILLE	MOISAN	FS	NEUF	1+1	1978		invalide

3	229 rue de paris 09	CENTRE VILLE	MOISAN	FS	NEUF	2	1939	1933	mob reduite
2	229 rue de paris 10	CENTRE VILLE	MOISAN	FS	NEUF	1	1994		
3	229 rue de paris 11	CENTRE VILLE	MOISAN	FS	NEUF	1+1	1953		physique et mental
3	52 rue félix faure 02	CENTRE VILLE	FAURE	FS	NEUF	1+1	1962		
2	52 rue félix faure 04	CENTRE VILLE	FAURE	FS	NEUF	1	1960		invalide
3	52 rue félix faure 06	CENTRE VILLE	FAURE	FS	NEUF	1	1969		physique et mental
2	52 rue félix faure 08	CENTRE VILLE	FAURE	FS	NEUF	1	1933		
3	52 rue félix faure 10	CENTRE VILLE	FAURE	FS	NEUF	1	1971		handicap moteur
3	52 rue félix faure 12	CENTRE VILLE	FAURE	FS	NEUF	2	1934	1948	mob réduite
3	52 rue félix faure 14	CENTRE VILLE	FAURE	FS	NEUF	1+2	1961		
2	52 rue félix faure 16	CENTRE VILLE	FAURE	FS	NEUF	1	1948		handicap physique
3	52 rue félix faure 18	CENTRE VILLE	FAURE	FS	NEUF	1	1970		problème santé
2	2 bis av M Bastie A1	CHBLA	MARYSE BASTIE	FS	NEUF	1	1978		
4	2 bis av M Bastie A3	CHBLA	MARYSE BASTIE	FS	NEUF	2+2	1957	1945	
3	2 bis av M Bastie C9	CHBLA	MARYSE BASTIE	FS	NEUF	2	1968	1940	mob réduite
3	2 bis av M Bastie C10	CHBLA	MARYSE BASTIE	FS	NEUF	2	1947	1948	
2	5 rue S Signoret A5	CHBLA	ROBESPIERRE	FS	NEUF	1	1982		
2	5 rue S Signoret B9	CHBLA	ROBESPIERRE	FS	NEUF	1	1988		
2	5 rue S Signoret B11	CHBLA	ROBESPIERRE	FS	NEUF	1	1972		invalide
2	5 rue S Signoret B17	CHBLA	ROBESPIERRE	FS	NEUF	1	1979		invalide
3	5 rue S Signoret B19	CHBLA	ROBESPIERRE	FS	NEUF	2+1	1927	1951	FR
2	5 rue S Signoret B22	CHBLA	ROBESPIERRE	FS	NEUF	1	1959		mob réduite
2	5 rue S Signoret B27	CHBLA	ROBESPIERRE	FS	NEUF	1	1974		
5	5 rue S Signoret C29	CHBLA	ROBESPIERRE	FS	NEUF	2+4	1944	1960	
2	5 rue S Signoret C32	CHBLA	ROBESPIERRE	FS	NEUF	2	1952	1957	FR
5	5 rue S Signoret C34	CHBLA	ROBESPIERRE	FS	NEUF	2+4	1955	1979	1 enfant hand
1	10 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN REH	1	1950		mobilité reduite
1	12 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN REH	1	1924		PA mob réduite
2	13 Allee des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN	1	1940		
1	15 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN REH	1	1935		handicap sensoriel
2	16 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN	1	1930		
1	17 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN REH	1	1945		handicap moteur
1	18 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN REH	1	1960		mob réduite
1	19 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN REH	1	1935		
1	21 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN REH	1	1941		PA mob réduite
3	22 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN REH	2	1930	1935	
1	23 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN REH	1	1953		mob reduite
1	24 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	ANCIEN REH	1	1949		

1	25 Allée des Maraichers	CENTRE VILLE	RPA	FS	NCIEN REH	1	1951			problème santé
4	1 rue du Rouergue Bât F Appt 30	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1+2	1973			
4	1 rue du Rouergue Bât F Appt 31	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+2	1982	1983		
3	1 rue du Rouergue Bât A Appt 32	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1+2	1975			hand physique
3	1 rue du Rouergue Bât A Appt 33	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1	1972			
3	1 rue du Rouergue Bât B Appt 34	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+1	1989	1990		
2	1 rue du Rouergue Bât B Appt 35	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1	1966			
5	1 rue du Rouergue Bât B Appt 36	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+4	1970	1979		
5	1 rue du Rouergue Bât C Appt 37	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1+4	1986			
2	1 rue du Rouergue Bât C Appt 38	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1	1957			mob réduite
4	1 rue du Rouergue Bât C Appt 39	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+2	1984	1982		
3	1 rue du Rouergue Bât D Appt 40	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2	2000	1999		FR
3	1 rue du Rouergue Bât D Appt 41	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+2	1985	1991		
3	1 rue du Rouergue Bât E Appt 01	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1+1	1963			
3	1 rue du Rouergue Bât E Appt 43	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+1	1995	1997		
3	2 rue du Rouergue	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2	1957	1951		invalide
4	3 rue du Rouergue	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1+3	1976			
5	11 rue du Rouergue	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1+2	1970			
5	13 rue du Rouergue	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+3	1980	1973		
4	15 rue du Rouergue	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+3	1982	1979		
4	17 rue du Rouergue	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+2+2	1982	1985		
4	2 rue de l'argonne Bât D Appt 44	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+2	1985	1991		
4	2 rue de l'argonne Bât D Appt 45	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+1	1988	1996		
3	2 rue de l'argonne Bât C Appt 46	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1+2	1988			
2	2 rue de l'argonne Bât C Appt 02	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1	1994			
4	2 rue de l'argonne Bât C Appt 48	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+2	1986	1984		
3	2 rue de l'argonne Bât B Appt 49	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+1	1990	1988		
2	2 rue de l'argonne Bât B Appt 50	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1	1962			
3	2 rue de l'argonne Bât B Appt 51	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1+1	1976			FR
4	2 rue de l'argonne Bât A Appt 52	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+2	1990	1990		
4	2 rue de l'argonne Bât A Appt 53	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+3	1989	1991		
3	6 rue de l'argonne	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+1	1976	1981		
5	6 bis rue de l'argonne	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1+4	1977			
5	8 rue de l'argonne	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+4	1968	1985		mob reduite
4	8 bis rue de l'argonne	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+2	1956	1952		
4	10 rue de l'argonne	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+1	1984	1988		
4	12 rue de l'argonne	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	2+3	1975	1973		
3	5 rue du Velay	LA HOUSIERE	PERGAUD	HABITAT 76	NEUF	1	1938			

4	2 ter rue Pierre Semard Appt 1	SAINT YON	DURAND	TOIT FAMILIAL	NEUF	1+2	1980		
4	2 ter rue Pierre Semard Appt 2	SAINT YON	DURAND	TOIT FAMILIAL	NEUF	2+3	1988	1970	
2	2 ter rue Pierre Semard Appt 3	SAINT YON	DURAND	TOIT FAMILIAL	NEUF	1	1987		
2	2 ter rue Pierre Semard Appt 4	SAINT YON	DURAND	TOIT FAMILIAL	NEUF	1	1952		invalide
4	318 rue Gambetta A1	CENTRE VILLE	GAMBETTA	FS	NEUF	1+1+1	1967	1944	surdité + mob reduite
3	318 rue Gambetta A2	CENTRE VILLE	GAMBETTA	FS	NEUF	2+1	1990	1990	
3	318 rue Gambetta B1	CENTRE VILLE	GAMBETTA	FS	NEUF	2	1952	1954	
3	318 rue Gambetta B2	CENTRE VILLE	GAMBETTA	FS	NEUF	2	1950	1952	invalide
2	318 rue Gambetta C1	CENTRE VILLE	GAMBETTA	FS	NEUF	1	1930		mobilité reduite
3	318 rue Gambetta C2	CENTRE VILLE	GAMBETTA	FS	NEUF	1	1954		Handicap
2	318 rue Gambetta D1	CENTRE VILLE	GAMBETTA	FS	NEUF	1	1944		mobilité reduite
3	318 rue Gambetta D2	CENTRE VILLE	GAMBETTA	FS	NEUF	1+2	1983		
2	318 rue Gambetta D3	CENTRE VILLE	GAMBETTA	FS	NEUF	1	1952		
4	450A Chemin de l'Allée	HOUSSIERE	HOUSSIERE	LOGEAL	NEUF	2+3	1974	1987	
3	450B Chemin de l'Allée	HOUSSIERE	HOUSSIERE	LOGEAL	NEUF	2+2	1961	1969	
2	450C Chemin de l'Allée	HOUSSIERE	HOUSSIERE	LOGEAL	NEUF	1	1952		
5	450D Chemin de l'Allée	HOUSSIERE	HOUSSIERE	LOGEAL	NEUF	2+4	1976	1984	
3	450E Chemin de l'Allée	HOUSSIERE	HOUSSIERE	LOGEAL	NEUF	1+1	1970		
4	450F Chemin de l'Allée	HOUSSIERE	HOUSSIERE	LOGEAL	NEUF	2+3	1980	1972	
3	19 rue D. Granet	CENTRE VILLE	CENTRE VILLE	LOGEAL	NEUF	2+1	1991	1985	
3	21 rue D. Granet	CENTRE VILLE	CENTRE VILLE	LOGEAL	NEUF	2	1955	1965	hand physique
4	23 rue D. Granet	CENTRE VILLE	CENTRE VILLE	LOGEAL	NEUF	1+5	1998		
3	25 rue D. Granet	CENTRE VILLE	CENTRE VILLE	LOGEAL	NEUF	2+2	1990	1993	
4	27 rue D. Granet	CENTRE VILLE	CENTRE VILLE	LOGEAL	NEUF	2+2	1990	1992	
4	29 rue D. Granet	CENTRE VILLE	CENTRE VILLE	LOGEAL	NEUF	2+2	1961	1996	
4	6 bis rue des Mimosas	CITE DES FAMILLES	CITE DES FAMILLES	ICF	NEUF	2+2	1978	1982	FR
3	14 rue Gambetta 01	CENTRE VILLE	MOISON	TOIT FAMILIAL	NEUF	1+1	1962		
3	2 rue André Babin A02	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	2	1953	1955	
3	2 rue André Babin A12	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1+1	1993		
2	2 rue André Babin A13	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1	1967		hand physique
3	2 rue André Babin A22	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	2+1	1981	1992	
2	2 rue André Babin A23	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1	1995		
3	2 rue André Babin A32	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	2	1991	1992	
3	2 rue André Babin B01	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1	1950		
2	2 rue André Babin A33	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1	1996		
3	2 rue André Babin B22	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	2	1995	1994	
3	2 rue André Babin B32	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1+1	1969		
3	2 rue André Babin C05	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	2+1	1990	1990	
3	2 rue André Babin C02	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1+1	1973		
2	2 rue André Babin B21	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1	1955		mobilité réduite
3	2 rue André Babin C03	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	2	1936	1945	mobilité réduite
3	2 rue André Babin B12	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	2+2	1992	1992	

2	2 rue André Babin B11	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1	1990		
3	2 rue André Babin C04	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1	1944		
2	2 rue André Babin B31	CENTRE VILLE	SEGUIN	FS	NEUF	1	1989		
2	1 rue Lucien Bonnafé A101	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1955		handicap
2	1 rue Lucien Bonnafé A03	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1+1	1968		hand moteur
2	1 rue Lucien Bonnafé A06	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1948		
2	1 rue Lucien Bonnafé A106	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1962		
2	1 rue Lucien Bonnafé A206	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1945		
2	1 rue Lucien Bonnafé A304	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1964		
2	1 rue Lucien Bonnafé B01	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1999		
2	1 rue Lucien Bonnafé B03	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1995		Handicap
2	1 rue Lucien Bonnafé B06	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1958		handicap moteur
2	1 rue Lucien Bonnafé B106	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1963		
2	1 rue Lucien Bonnafé B206	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1961		
2	1 rue Lucien Bonnafé B304	CITE DES FAMILLES/ST YON	SAINT YON	FS	NEUF	1	1966		handicap moteur
4	17 avenue des Platanes n°6	CITE DES FAMILLES	CITE DES FAMILLES	ICF HABITAT	NEUF				En cours d'attribution
3	17 avenue des Platanes n°7	CITE DES FAMILLES	CITE DES FAMILLES	ICF HABITAT	NEUF	1+1	1953	1998	handicap physique et visuel
2	17 avenue des Platanes n°9	CITE DES FAMILLES	CITE DES FAMILLES	ICF HABITAT	NEUF	1	1971		handicap
3	2 rue des Glycines	CITE DES FAMILLES	CITE DES FAMILLES	ICF HABITAT	NEUF	1+1	1975		handicap
4	4 rue des Glycines	CITE DES FAMILLES	CITE DES FAMILLES	ICF HABITAT	NEUF	1+3	1979		handicap
2	20 rue des Lys - A0.001	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1	1964		
2	20 rue des Lys - A0.002	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1	1958		
5	22 rue des Lys - B0.001	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2+2+1	1987	1988	
3	22 rue des Lys - B0.002	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1	1956		Handicap
3	24 rue des Lys - C0.001	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1+1	1947	1983	mobilité réduite
3	24 rue des Lys - C0.003	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2	1947	1952	
2	13 rue des Lys - D0.001	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1	1943		mobilité réduite
2	13 rue des Lys - D0.002	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1	1957		mobilité réduite
3	13 rue des Lys - D0.005	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2	1980	1988	
3	15 rue des Lys - E0.001	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1+1	1969		
4	15 rue des Lys - E0.003	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2+2	1983	1990	1 enfant hand
3	2 rue des Magnolias - F0.001	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2+1	1998	1998	
3	2 rue des Magnolias - F0.002	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2	1943	1945	mobilité réduite
3	7 rue des Magnolias - G0.001	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1	1948		Handicap
2	7 rue des Magnolias - G0.002	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1	1957		
3	4 rue des Magnolias - H0.001	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2	1956	1955	Handicap
2	4 rue des Magnolias - H0.002	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1	1950		
3	3 rue des Magnolias - 01_02	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1+1	1967		
3	1 rue des Magnolias - 01_01	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2	1991	1993	
3	15 bis rue des Lys - 02_01 - 15	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2	1997	1995	
3	17 rue des Lys - 02_02	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2	1991	1991	
5	16 rue des Lys - 05_01	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	2+3	1981	1981	
5	18 rue des Lys 05_02	CITE DES FAMILLES	BRUYERES I	HABITAT 76	NEUF	1+3	1974		Handicap